

Claude Guéant arrive aujourd'hui

Un trublion à Alger

Le ministre de l'Intérieur français fait face à de vives critiques de la part des médias et de la classe politique française. Ce proche de Nicolas Sarkozy aura pour mission de maintenir le cap de l'apaisement entre Alger et Paris.

... Lire pages 2 et 3



Projet de loi sur les associations

Un rassemblement le 10 décembre à Alger

Le projet de loi sur les associations, qui sera soumis à l'adoption le 6 décembre à l'APN, continue de susciter la colère des acteurs du mouvement associatif qui appellent à son retrait pur et simple.

... Page 4

Ils aideront au lancement de start-up

Les «khawa» de la Silicon Valley prochainement à Alger

Une quarantaine de chercheurs et d'ingénieurs algériens de la célèbre technopole de San Francisco, Silicon Valley, seront à Alger dès le mois de février pour la mise en place d'un projet d'accompagnement des start-up algériennes.

... Page 5

Sortie du nouvel album « Rwayeh » des Abranis

Dhafellaq !

Retour en bonne et due forme pour les Abranis ! Avec la sortie de leur nouvel opus « Rawyeh », le groupe mythique de pop-rock, d'expression kabyle, est propulsé à nouveau sur la scène sur un air de renouveau. ... Page 11

Ils existent bien mais où sont-ils ?

Juifs d'Algérie : La grande omerta



De nombreux Algériens répondront à cette question par ce truisme galvanisé de fatuité avec un soupçon de paranoïa : « Il y a toujours des juifs en Algérie, ici, parmi nous ils vivent. » Nous sommes partis à la quête de ce que beaucoup de monde montre du doigt sans pouvoir en désigner un seul car à la question : Où sont-ils alors ? Une autre lapalissade est en guise de réponse : ils se cachent adroitement de peur de vindicte due à tant d'amalgames. ... Page 13

LE LIEN

Yacine Chabi

G6 et bouche cousue

Quatre jours avant son arrivée à Alger, le ministre français de l'Intérieur a participé à la réunion du G6. Une organisation peu connue du grand public, et qui réunit périodiquement les ministères de l'Intérieur des pays les plus peuplés d'Europe. Ce continent, qui faut-il le rappeler, connaît en plus de la crise financière, une crise de l'immigration clandestine. Avec la faillite de la Grèce, le programme Frontex, initié par la France et dont l'objectif est de sécuriser la frontière orientale de l'Europe risque de ne pas aboutir. Fait important à noter, c'est que lors de la dernière réunion du G6 tenue ce week-end à Paris, deux responsables américains de haut rang y ont pris part. Il s'agit de Janet Napolitano, secrétaire à la Sécurité intérieure des Etats-Unis, et Eric Holder, l'attorney general américain. Selon un communiqué publié sur le site de l'ambassade de France à Madrid, la présence américaine est motivée par la problématique du PNR (passengers names record, l'enregistrement des données personnelles des passagers pour le transport aérien). En tant que ministre de l'Intérieur, il est logique que les dossiers qu'il évoquera avec ses homologues algériens seront d'ordre sécuritaire. Otages français au Sahel, immigration clandestine et bien évidemment, l'actualité régionale. De l'autre côté de la Méditerranée, certains estiment que Guéant devra "rassurer les autorités algériennes du bien-fondé de la politique de la France dans la région du Sahel, après l'annonce d'une éventuelle opération militaire. Alger, faut-il le rappeler, a toujours affiché son hostilité quant à une intervention étrangère dans la bande sahélo-sahélienne". Sur un plan plus personnel, Claude Guéant se verra dérouler le tapis rouge, contrairement à sa dernière visite de 2010 en tant que secrétaire général de l'Elysée. A cette époque, le bilan de sa visite fut qualifié de "très maigre". Il aura été reçu par Abdelkader Messahel, sans pour autant prétendre à rencontrer le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Cependant, les observateurs préfèrent rester prudents. Guéant a multiplié ces derniers temps les déclarations "incendiaires et sujet à polémique", surtout concernant l'immigration. Guéant saura-t-il adopter un langage diplomatique mesuré et éviter des déclarations "maladroites" à Alger ? Au moment où les plus hautes autorités des deux pays œuvrent à améliorer les relations bilatérales, aucune erreur ne serait tolérée.



Visite aujourd'hui de Claude Guéant

Alger et Paris reprennent langue

La visite, aujourd'hui, de Claude Guéant intervient trois jours seulement avant l'intervention du chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée française.

Jean-Pierre Raffarin, Alain Juppé, Jeannette Bougrab, Jean-François Copé, Frédéric Mitterrand... et Claude Guéant, sont les principales visites d'officiels français en Algérie au cours des deux dernières années. Après plusieurs longs mois de froid, les deux capitales réapprennent à communiquer. Il est clair que la loi née de la loi de finances complémentaire de 2009, dite des 51/49, a donné un véritable coup d'arrêt aux projets d'investissements entre les deux pays. Mais, les efforts déployés par l'ancien Premier ministre et envoyé personnel du président français, en l'occurrence Jean-Pierre Raffarin, ont quelque peu fait bouger les choses, par la mise en place d'un calendrier de travail autour de projets concrets, mutuellement bénéfiques. Par ailleurs, la crise financière qui secoue le vieux continent et qui n'a pas été sans impact sur l'économie française a encouragé les milieux d'affaires français à lâcher du lest et à sauver l'essentiel.

C'est le cas de l'acceptation par le groupe Lafarge de s'installer conformément aux nouvelles conditions sur l'investissement. Aussi, la prochaine visite en Algérie d'une importante délégation du Medef confirme ce retour des investisseurs français, qui voient en l'Algérie un terrain vierge en matière d'investissements. Jusque-là épargnée par les turbulences des places financières et aussi par les révolutions arabes, l'Algérie, de par ses réserves de change, est de plus en plus convoitée. C'est en quelque sorte une « bouée » de sauvetage pour certains pays de la rive nord qui, depuis quelque temps, connaissent une situation financière à la lisière de la récession économi-

que. Une reprise qui répond à une volonté politique des deux chefs d'Etats. En effet, dans un entretien accordé à notre confrère TSA, le ministre français de l'Intérieur a affirmé que « d'un commun accord entre le président Bouteflika et le président Sarkozy, nous avons relancé l'année dernière notre relation bilatérale après une période de deux années difficiles. » Attendu, aujourd'hui à Alger, à l'invitation de son homologue Dahou Ould Kablia, le ministre français de l'Intérieur doit s'entretenir avec ses interlocuteurs sur un certain nombre de dossiers, à prédominance sécuritaire. Il s'agit du crime organisé, de la lutte antiterroriste, des questions migratoires et la

que la France « paie un lourd tribut à l'insécurité qui y règne », tout en signalant « le rôle important que joue l'Algérie pour contenir, les groupes terroristes qui doivent cesser de nuire. » Il a tenu dans ce sens à féliciter « les initiatives prises par l'Algérie telles que les deux récentes conférences sur le terrorisme au Sahel qui se sont tenues à Alger en septembre et la semaine dernière. » L'arrivée des partis islamistes au pouvoir aussi bien au Maghreb qu'au Proche orient n'ont pas été en reste dans les déclarations de M. Guéant qui affirme n'avoir « aucun a priori sur les partis à référence religieuse dès lors qu'ils respectent les règles du jeu démocratique et les droits de l'homme. » Quant aux réformes politiques en Algérie, le ministre français de l'Intérieur, tout en se gardant de jouer les donneurs de leçons, souligne que « ce n'est pas à la France de dire aux Algériens ce qu'ils doivent faire ! » Les pays du monde arabe et du Bassin méditerranéen font leurs réformes chacun à leur rythme : la voie algérienne n'est pas calquée sur ce qui se passe ailleurs. » Avant d'ajouter : « Nous apprécions et encourageons les efforts des autorités pour répondre aux aspirations du peuple algérien. »

Enfin à quelques mois du cinquantenaire de l'indépendance, l'heure n'est pas à la repentance. Claude Guéant, qui se réfère aux déclarations de Nicolas Sarkozy, lors de sa visite en 2007 en Algérie est on ne peut plus incisif : « Il y a, c'est vrai, de la part de certains, une attente de repentance. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, nous ne sommes pas sur cette ligne là. »

A. Louni

La prochaine visite en Algérie d'une importante délégation du Medef confirme ce retour des investisseurs français, qui voient en l'Algérie un terrain vierge en matière d'investissements.

coopération dans le domaine de la protection civile. Concernant la décision du gouvernement français de supprimer la double nationalité, Guéant est on ne peut plus précis : « Aujourd'hui, l'immigration familiale représente 80 000 entrées chaque année.

Depuis 2007, le Gouvernement a déjà pris des mesures, par exemple en réformant le regroupement familial. Je souhaite aujourd'hui que nous luttons plus efficacement contre certains abus, comme les mariages de complaisance contractés dans le seul but de s'installer en France. ». Concernant la situation sécuritaire dans le Sahel, Guéant affirme

Droit de vote des étrangers en France

Avancée ou renoncement ?

En 1994, l'Union européenne émet une directive précisant les modalités d'applications de ce principe, la France a été le dernier pays à l'adopter.

« Tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt-et-un ans accomplis, tout étranger de vingt-et-un ans, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant, nourrit un vieillard, tout étranger enfin qui sera jugé par le corps législatif est admis à l'exercice des droits de citoyen français. » Telle est la définition donnée par la Constitution française de... 1793 du principe du droit de vote des étrangers. Mais dans la réalité, celui-ci n'a jamais été concrétisé.

L'adoption en 1848 du suffrage universel accordé aux citoyens masculin de plus de 21 ans, élargi aux femmes en 1944 et aux "indigènes" peuplant les colonies en 1946 et qui a été octroyé, ensuite, aux plus de 18 ans, n'a point pris en compte cette catégorie de citoyens qui peuplent le territoire français. En 1980, le candidat à l'élection présidentielle, François Mitterrand, en fait l'une des 110 propositions de son programme, sans toutefois la faire adopter, une fois élu. En 1987, il récidive en se déclarant toujours favorable au principe mais jugeant la France non prête encore à son adoption.

A l'adoption du statut de Maastricht, qui a accordé le droit de vote et d'éligibilité aux résidents étrangers issus des pays membres de l'Union européenne aux élections communales et européennes, le débat fut relancé de plus belle. En 1994, l'Union européenne émet une directive précisant les modalités d'applications de ce principe, la France a été le dernier pays à l'adopter. Ce qui empêcha les résidents étrangers communautaires de participer aux élections municipales de 1995. Elle ne sera appliquée qu'à l'occasion des élections municipales de 2001, avec, toutefois, une série de restrictions qui font que ces résidents communautaires ne peuvent être élus maires ou adjoints au maire, mais, seulement conseillers municipaux.

Aujourd'hui, ce débat demeure l'une des questions sensibles non encore résolues qui partage la classe politique française, entre une gauche plutôt favorable dans son ensemble et une droite qui s'accroche encore à des réflexes réactionnaires. Les dernières enquêtes d'opinion indiquent qu'une grande majorité de Français ne voient pas d'un mauvais œil l'octroi de ce droit à leurs concitoyens d'origines étrangères. Une évolution qui pourra entraîner vers le haut d'autres débats, non moins sensibles, comme l'immigration et la nationa-



lité et les soustraire à l'instrumentalisation, de droite comme de gauche. Toutefois, il est à se demander, et cela est valable en premier lieu pour les partisans de ce droit, s'il est

vraiment judicieux de le dissocier du droit à la nationalité ? Une façon de fermer l'accès à la nationalité tout en laissant une petite fenêtre ouverte. Ce qui, dans une cer-

taine mesure, constitue une sorte de renoncement à ce droit hérité de la révolution française.

Said Ben

3 questions à

Vincent Rebérioux, vice-président de la LDH et l'un des porte-parole de «votation citoyenne»

« La pensée de Guéant frise la xénophobie »

Le ministre de l'Intérieur français, attendu aujourd'hui à Alger, s'est distingué ces derniers jours en France par ses déclarations

«polémiques» sur l'immigration.

Algérie News : Votre collectif «Votation citoyenne» appelle à un rassemblement jeudi devant le sénat où sera étudiée la proposition de loi portant droit de vote des étrangers. Y a-t-il des chances qu'elle soit adoptée ?

Vincent Rebérioux : Oui, il y a lieu de croire que cela pourrait

être adopté, vu que la composition du sénat a basculé à gauche. Et avec le soutien des élus écologistes, cela devient possible de voir enfin aboutir cette proposition de loi qui date de 30 ans.

Quelles seront les implications premières de son adoption ?

Cela implique trois choses. D'abord, c'est une bonne nouvelle de constater qu'il y a une prise en compte par l'Assemblée nationale de ce que souhaitent les Français. Cela fait maintenant 11 ans qu'un accord majoritaire a été adopté autour de cette question. Ensuite, cela peut permettre l'arrivée d'une nou-

velle majorité à la faveur des prochaines élections, législatives et présidentielles, et enfin, et plus intéressant, cela fait avancer le combat pour l'égalité réelle et contribue à consolider l'intégration.

Le ministre de l'Intérieur français, Claude Guéant, effectue aujourd'hui une visite en Algérie, pensez-vous qu'un rapprochement entre les deux pays puisse faire avancer cette revendication ?

Guéant s'exprime violemment sur le droit de vote des étrangers, et il y a quelque chose de faux et de malhonnête dans

son discours, quand il dit que grâce à ce texte il y aura des maires étrangers en France. Or, le texte est bien clair là-dessus, quand, pour des questions de souveraineté nationale, il définit précisément les conditions et les limites d'éligibilité des étrangers qui peuvent être élus conseillers municipaux mais pas maires. Nous espérons, tout de même, que cette visite fera évoluer la pensée de Guéant qui frise la xénophobie dans son expression, car nous avons une société commune à construire.

Propos recueillis par Boudjemaâ M.

Relations économiques algéro-françaises

L'heure de la concrétisation des projets

Après le blocage des relations économiques entre la France et l'Algérie en 2009, suite à l'adoption de la loi de finances, les choses commencent à s'améliorer selon certains indices, pour cette année. L'annonce de la visite du Medef pour ce mois de décembre signe le rétablissement de la coopération.

Jusqu'à maintenant, les relations économiques algéro-françaises peuvent être résumées par la formule : «Du commerce... et c'est tout !» Les importants plans de relance et d'équipement décidés par le gouvernement algérien ont aiguisé les appétits des entreprises étrangères et, à leur tête, les entreprises françaises à la recherche d'opportunités à saisir sur les «grands contrats d'infrastructure». Les sociétés d'ingénierie

et de conseil, les entreprises industrielles aussi bien les grandes entreprises que les PMI, les sociétés d'exploitation d'infrastructure (transports, eau), sont présentes et se battent pour décrocher leurs parts de marché. Sur ce vaste marché ouvert par l'Algérie, toutes les formes possibles de présence sont préconisées et encouragées par l'ambassade de France en Algérie : participation aux appels d'offres soit comme leader de groupement, soit en sous-traitance, soit en partenariat avec les entreprises algériennes ou même avec les groupes étrangers chinois et turcs.

Comme on peut le voir, l'important, pour les entreprises françaises, est de décrocher quelques parts de ces gigantesques projets décidés par le gouvernement

algérien. Mais, c'est dans le domaine de l'investissement que les Algériens attendent les entreprises françaises. Notons également qu'il est annoncé que l'ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, serait du voyage de la délégation du Medef prévu du 11 au 13 décembre, selon certaines sources. La mission que lui a confiée Nicolas Sarkozy – faire avancer les grands dossiers d'investissements – s'achève à la fin de l'année, et la visite du Medef pourrait lui permettre d'en dresser le bilan. Par ailleurs, une mission ministérielle algérienne s'est rendue en France fin octobre pour discuter du projet de construction d'une usine Renault. À son tour, une délégation du constructeur devrait séjourner prochainement à Alger. La délégation du Medef est

composée d'une quarantaine de chefs d'entreprises françaises.

Il faut dire également que les entreprises algériennes privilégient les entreprises françaises pour le développement de ce partenariat parce qu'il existe une complémentarité entre nos deux pays. Ces visites marquent en fait le renforcement des relations économiques algéro-françaises.

Notons que l'Algérie est le 5ème client de la France en dehors des pays de l'Union européenne. Elle a exporté vers l'Algérie, l'an dernier, plus de 5 milliards d'euro. Les Français sont les premiers investisseurs en Algérie dont leur présence est enregistrée dans divers secteurs comme les finances, les ressources en eau et le transport.

Fatiha Amalou-Aïd

Projet de loi sur les associations

Un rassemblement le 10 décembre à Alger

Le projet de loi sur les associations, qui sera soumis à l'adoption le 6 décembre à l'APN, continue de susciter la colère des acteurs du mouvement associatif qui appellent à son retrait pur et simple.

Dans ce cadre, une réunion de travail et de concertation regroupant quelques associations et mouvement sociaux a été tenue hier au siège de l'Association Tarwa N'fatma n'Soumer. Les participants ont mis l'accent sur les entra-
ves que contient ce projet de loi. Ils ont cité entre autres, les articles 23, 24, 35 et autres.

« Ce projet de loi vise à donner les pleins pouvoirs à l'administration pour contrôler les activités des associations », a déclaré Mohamed Badaoui, membre de l'association de défense des syndicalistes. Pour sa part, la juriste Ghania Graba a relevé certaines ambiguïtés dans le chapitre relatif au partenariat entre les associations algériennes et les ONG étrangères. « Le chapitre lié au partenariat avec les organisations étrangères doit être clarifié davantage par le législateur pour éviter l'interprétation abusive de cet article », a-t-elle déclaré. Toujours sur ce point, le représentant du groupe « Bezzeff » a estimé que l'objectif final de cette disposition est de priver les associations algé-

**Les participants ont mis l'accent sur les entra-
ves que contient ce projet de loi. Les modalités de financement ne sont pas claires dans ce projet de loi »**

riennes de sources de financements en dehors des circuits officiels. « C'est une manière de mettre les associations sous contrôle étroit du pouvoir, les modalités de financement ne sont pas claires dans ce projet de loi », a-t-il souligné. Il ajoute : « à travers cette loi, le pouvoir considère les associations comme un mineur qui a besoin de guide, sinon comment expliquer la limitation des contacts et partenariat avec les organisations étrangères, qui pourraient selon le vision du pouvoir, être une source de déstabilisation du pays et de trahison nationale ? » Il note également que l'époque de faire peur aux gens en sortant le danger islamiste est révolue. Il a été considéré comme entrave aussi l'augmentation du nombre des membres fondateurs des associations. Enfin, vu le



nombre limité de présents, il a été décidé de tenir une autre réunion élargie la jeudi prochain à Alger, et ce, dans le but de préparer un rassemblement national demandant le retrait de ce projet de loi, le 10 décembre prochain à Alger. A signaler également que l'association "SOS disparus" affirme que l'enquête sur les membres

fondateurs des demandeurs d'agrément pour une association obéit à des considérations politiques. A titre illustratif, Hassan Ferhati a raconté sa propre histoire. « je suis allé demander, avec d'autres personnes, un agrément pour créer une association, à ma grande surprise, on m'informe que je suis condamné à perpétuité

par contumace pour appartenance à groupe terroriste ! Après plusieurs recours, on m'a dit qu'il s'agit d'une erreur de frappe de l'administration, voilà comment on bloque ! », a-t-il affirmé. Rappelons que des réunions similaires ont été tenues le mois dernier à Oran et Bejaïa.

Younès Saadi

Référendum sur la gestion des œuvres sociales

Les syndicats de l'éducation se livrent bataille

Quatre jours de la tenue du vote référendaire sur la formule devant être adoptée pour la gestion des œuvres sociales dans le secteur de l'éducation, les syndicats se livrent une véritable bataille pour gagner les voix des enseignants et des travailleurs des corps communs.

Cette extraordinaire manne, qui échappe à tout contrôle, aiguise les appétits des organisations syndicales, proches des pouvoirs publics ou autonomes. Hier, deux syndicats ont tenu une conférence de presse pour dénoncer ce qu'ils qualifient d'entraves au déroulement normal de ses joutes historiques dressées par la Direction de l'éducation de Tizi Ouzou et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Il s'agit de l'Union nationale de l'éducation et de la formation (Unpef) et le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest). Pour ces derniers, l'occasion est donnée pour asséner le coup de grâce à l'UGTA qui gérait auparavant les œuvres sociales de l'éducation. Le représentant régional de l'Unpef, Larbi Aït Gherbi, a dressé un véritable réquisitoire contre l'UGTA

en l'accusant « d'avoir dilapidé dix-sept ans durant les deniers publics et les biens de travailleurs de l'éducation sans qu'il y ait des comptes », a-t-il indiqué, ajoutant que les bénéficiaires de cette extraordinaire manne ne sont même pas de la famille de l'éducation. La liste des détournements, selon le conférencier, « ne se limite pas à la circulation de l'argent sans traces comptables, mais à des achats de véhicules de transports de marchandises ! », s'interrogeant sur le sort des véhicules destinés aux clients de l'UGTA qui n'ont versé aucun centime !

Il en est de même, ajoute l'orateur, des logements des coopératives construites par l'argent des œuvres sociales et vendus à 1 DA symbolique ! De son côté, le représentant du Cnapest a déclaré qu'il portera plainte contre un syndicat qui aurait usurpé son identité en placardant des déclarations au nom du Cnapest.

Il a évoqué également des irrégularités et des cas de fraudes avant l'entame de l'opération. « Un adhérent du Cnapest a été retrouvé sur une autre liste d'un autre syndicat », martèle-t-il. Le directeur de l'éducation n'a pas

échappé aux diatribes des deux syndicats, accusé de favoriser le syndicat proche des pouvoirs publics.

Il a également fait fi de l'instruction ministérielle n°618 portant sur l'organisation et la gestion des œuvres sociales. Jeudi prochain, les travailleurs du secteur de l'éducation nationale sont attendus en masse aux urnes pour trancher définitivement sur le dossier de la gestion des œuvres sociales. Ils devront choisir entre une décentralisation vers les établissements scolaires de la gérance de ces fonds, ou pour la création d'une commission de wilaya qui se penchera sur le dossier.

Cependant, il y a lieu de noter que le dossier des fonds accumulés par ces œuvres était l'apanage de la centrale syndicale (UGTA), qui gère d'importantes sommes d'argent qui se sont accumulées depuis des années. Le montant global s'élèverait, selon le ministre de l'Education, Boubekeur Benbouzid, à plus de " 20 milliards de dinars " mais d'après de nombreux syndicats, le montant serait plus important encore .

Massinissa Boudaoud

Référendum

Injustice dans le choix du mode de scrutin des œuvres sociales Le Snapest dénonce !

A la veille du référendum du 7 décembre prochain, portant sur le mode de gestion du fonds des œuvres sociales, le SG du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) a appelé hier à l'approbation du décret 82-303, notamment l'article 26 qui stipule que les œuvres sociales doivent être gérées par le FLN. « Cette loi est aujourd'hui obsolète. En plus, elle est contradictoire avec le pluralisme partisan tel que le souligne la constitution », explique Meziane Meriane, SG du Snapest dans une conférence de presse tenue hier à Alger. Selon lui, le mode de scrutin, tel que proposé, n'est pas différent de ce qui se faisait du temps où l'UGTA avait l'exclusivité de cette gestion. Le conférencier a toutefois proposé la mise en place d'une commission de contrôle des commissions nationales et de wilayas chargées de la gestion des œuvres sociales. Meriane a, par ailleurs, dénoncé le mode d'élection des commissions nationales et de wilaya chargées de la gestion des œuvres sociales dans le secteur de l'Education, tel que proposé par le ministère de tutelle. « Il n'est pas normal que le premier bulletin qui favorise la gestion à travers les commissions nationales et de wilayas désigne ses candidats, alors que le bulletin n°2 qui favorise la gestion par établissement n'a pas le droit de désigner ses candidats. Si demain c'est le deuxième bulletin qui l'emporte, on n'a pas de candidats qui sont d'ores et déjà désignés. C'est de l'injustice ! », a-t-il expliqué. D'après lui, à travers cette pratique, le ministère de l'Education nationale a déjà pris position et tente de gagner du temps. Le SG du Snapest de Meziane Meriane a rappelé, à cet effet, que son syndicat est en faveur d'une élection à double bulletin mais avec deux urnes. Le conférencier a estimé également que la date choisie pour la tenue du deuxième tour de ce scrutin fixée pour le 24 décembre est mal choisie puisque les enseignants seront en vacances scolaires d'hiver. Il a, en outre, remis en cause la décision du ministère de l'Education nationale de consacrer 20% du montant des œuvres sociales estimées à 4.000 milliards de centimes au fonctionnement des commissions. « Il est aberrant que 20% du montant global des œuvres sociales, soit 400 milliards de centimes, soient consacrées pour l'hébergement et la nourriture dans de grands hôtels de personnes qui cherchent à gagner du temps », a-t-il souligné. A une question sur la position du ministère de l'Education s'il décide de faire la sourde oreille, M. Meriane rétorque d'un ton menaçant : « A ce moment-là, on ne va pas rester les bras croisés... On va certainement réagir ensemble à cette injustice ! ». Il appelle, dans ce contexte, l'association des parents d'élèves à prendre position avec les enseignants.

Hasna Zobiri

Ils aideront au lancement de start-up

Les «khawa» de la Silicon Valley prochainement à Alger

Une quarantaine de chercheurs et d'ingénieurs algériens de la célèbre technopole de San Francisco, Silicon Valley, seront à Alger dès le mois de février pour la mise en place d'un projet d'accompagnement des start-up algériennes.

Dans ce cadre, un forum devrait regrouper notamment les ministères respectivement de l'Industrie et de la Poste et des TIC, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), des banques et la délégation des technologues algériens de Silicon Valley, a indiqué à l'APS l'ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Abdallah Baali. La diaspora «informatique» algérienne qui prendra part à cette rencontre sera composée de spécialistes exerçant, pour la plupart, dans les grandes entreprises technologiques américaines telles que Apple, Google, Cisco, Oracle, Intel, Hewlett-Packard, ainsi que d'Algériens qui sont patrons de leur propre société technologique tel Belgacem Haba, surnommé "l'homme aux 200 brevets d'invention" dans la microélectronique. Selon le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhouné, durant les deux



M. Belgacem Haba.

La diaspora «informatique» algérienne qui prendra part à cette rencontre sera composée de spécialistes exerçant, pour la plupart, dans les grandes entreprises technologiques américaines

jours de ce forum, il s'agira d'élaborer une "feuille de route" à moyen et long termes avec un programme bien défini pour promouvoir en Algérie les jeunes entreprises, en activité ou à créer, spécialisées essentiellement dans les nouvelles technologies. En effet, explique-t-il, pour aider les jeunes Algériens détenteurs d'idées dans le domaine des technologies à créer leur start-up et doter celle-ci d'un potentiel de croissance, "il ne suffit pas de leur accorder une aide financière uniquement et de les lâcher dans la nature sans aucun accompagnement ni suivi". Les conditions de réus-

site et d'expansion de ces entreprises de nouvelles technologies, poursuit-il, dépendent aussi, fondamentalement, d'une aide en matière d'expertise en management et d'un accompagnement professionnel multidimensionnel à travers, notamment, le "coaching", qui permet à la personne "coa-

chée" d'approfondir ses connaissances et d'améliorer ses performances pour la croissance de son entreprise. Et c'est à ce niveau que l'expertise des spécialistes algériens de la principale technopole américaine devra intervenir.

B. Mohamed

Foire des produits turcs en Algérie Plus d'une centaine d'entreprises y participent

La première foire des produits turcs a ouvert ses portes hier au Palais des expositions à Alger avec la participation de 134 sociétés turques, venues en Algérie présenter leurs dernières innovations notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, des matériaux de construction, de l'emballage, du textile et du cuir. Cette manifestation économique de quatre jours a été inaugurée officiellement par le ministre turc du Commerce et des Douanes, Hayati Yazici et le président de la Chambre algérienne du Commerce et de l'Industrie (CACI), Tahar Kellil, en présence de l'ambassadeur de Turquie en Algérie, Ahmet Neçati Bigali. Estimant que le climat des affaires en Algérie "est l'un des plus favorables en Afrique", M. Yazici a appelé les opérateurs économiques des deux pays à sceller des partenariats "gagnant gagnant", basés sur une "confiance mutuelle". Selon lui, l'Algérie "est la deuxième puissance économique en Afrique, après l'Afrique du Sud". La Turquie quant à elle "est la 16^e économie mondiale et la sixième économie européenne et devrait atteindre un taux de croissance annuel de 7,4 % à la fin de l'année 2011", a-t-il indiqué.

Les gens

Saïd Barkat



L'enquête en Algérie pour la détermination du nombre réel de handicapés, leurs besoins et les types de handicaps existants ainsi que l'adaptation de textes juridiques en fonction de ces besoins a été officiellement lancée hier à Alger. Le coup d'envoi de cette opération a été donné par le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Saïd Barkat, au cercle de l'armée de Béni Messous, en présence de membres du gouvernement et du mouvement associatif. Dans une brève allocution, le ministre a relevé l'importance de cette enquête qui devrait permettre, selon lui, d'obtenir des "données statistiques fiables et une évaluation précise", qualitative et quantitative de la situation et des besoins des personnes handicapées. Déplorant l'absence du nombre exact des handicapés en Algérie et les différents types de handicap existants, M. Barkat a ajouté que cette enquête sera l'"occasion pour l'Etat d'adapter ses textes juridiques en fonction des besoins des handicapés". Le ministre a saisi cette occasion pour inviter la société civile, à travers le mouvement associatif, à prendre part à cette recherche en incitant, entre autres, les familles des handicapés à jouer leur rôle notamment à l'intérieur de leurs domiciles.

Commerce

Hausse des inscriptions au CNRC

Le nombre des nouvelles inscriptions au registre du commerce a continué son ascension durant les neuf premiers mois 2011 avec une hausse de 55,3% totalisant 379.181 inscriptions par rapport à la même période en 2010, a indiqué le centre national du registre du commerce.

Durant les neuf premiers mois de l'année en cours, 198.039 immatriculations ou créations de nouvelles entreprises ont été effectuées dont 188.270 pour les personnes physiques, en hausse de plus de 60%, et 9.769 pour des personnes morales (sociétés), en hausse également de plus de 7%, selon un bilan chiffré du centre.

L'organisme précise que 132.651 radiations ou cessations d'activités ont été enrégistrées, dont 95% effectuées par des personnes physiques et 48.482 modifications pour divers motifs opérées pour l'essentiel par les personnes

physiques, soit 80,8% du total. Pour le CNRC, cette hausse des radiations résulte, essentiellement, des facilitations introduites par la LFC 2009 et relatives à la suppression de l'extrait de rôle apuré pour la radiation du Registre du commerce.

A fin septembre 2011, le nombre total des opérateurs économiques inscrits au RC s'élève à 1.492.098, en évolution de 6% par rapport à la fin 2010 (1.407.449 inscriptions), relève le centre. Quant aux étrangers inscrits au RC, leur nombre s'élève à 8.613 dont 6.687 sociétés en hausse de 3,7% par rapport à fin 2010. La répartition des sociétés inscrites au RC selon la nationalité du gérant à fin septembre dernier montre que cinq nationalités dominent. Il s'agit des sociétés françaises avec 1.324 sociétés ((19,8%), syriennes 816 (12,2%), chinoises 639 (9,56%), égyptiennes 505 (7,5%) et turques 473 (7,07%).

Prouesse chirurgicale à Ain Témouchent Pose de prothèses de hanches sans ciment

L'équipe médicale du service orthopédie, traumatologie et chirurgie réparatrice (OTR) de l'hôpital Ahmed Medeghri d'Ain Témouchent vient de réaliser deux premières chirurgicales en plaçant des prothèses de hanche sans ciment sur deux patients, a indiqué hier le Docteur Benadla Ramdane, chef de service. Il s'agit d'actes chirurgicaux dirigés par le professeur Benbouzid et ses assistants Daifallah et Saïb de l'hôpital de Ben Aknoun d'Alger qui ont procédé à la pose de cet équipement de dernière génération sur deux patients âgés entre 38 et 44 ans qui souffraient de complications de fractures opérées, a-t-il précisé. Les deux patients se portent bien au lendemain des interventions qui reviendraient chacune à 50 000 euros si elles étaient effectuées à l'étranger, a ajouté D' Benadla. L'équipe du professeur Benbouzid, spécialiste en chirurgie prothétique, a également effectué la pose de "prothèses de genoux avec ciment" sur deux femmes souffrant de rhumatisme osseux, âgées entre 65 et 73 ans, a-t-il ajouté. Les quatre patients pourront quitter l'hôpital dans une dizaine de jours afin de leur assurer un meilleur suivi médical, selon le même médecin.

Prise en charge des doléances des clients

AT instaure le mailing direct

L'opérateur de téléphonie fixe veut redorer son image de marque auprès des clients et du grand public.



Le groupe Algérie Télécom a procédé à l'ouverture, au nom de chaque directeur opérationnel des télécommunications de wilaya, d'une adresse électronique, afin de permettre une prise en charge optimale des préoccupations de sa clientèle et rendre efficace l'amélioration de la qualité de service et des relations avec clients, a indiqué hier un communiqué du groupe. Cette initiative se propose de permettre à la clientèle de porter à la connaissance des services concernés doléances, suggestions et observations, et

Cette initiative se propose de permettre à la clientèle de porter à la connaissance des services concernés doléances.

viser la "prise en charge" de leurs préoccupations et l'amélioration constante de la qualité des services qui leur sont fournis, précise le communiqué. Par cette voie électronique, "toutes les requêtes seront immédiatement prises" en considération par les directeurs de wilaya de l'entreprise en vue de "répondre promptement et d'une manière person-

nalisation" aux doléances et préoccupations de la clientèle. Par cette mesure, le groupe AT entend ainsi "innover" dans sa relation avec sa clientèle et s'"engage à ne ménager aucun effort" pour la fidéliser et être au diapason de ses attentes. Dans un secteur où les avancées technologiques évoluent à une vitesse vertigineuse, AT marque sa "résolu-

tion à mieux s'adapter" aux nouveaux usages des consommateurs, à la promotion plurielle du citoyen, à la modernisation de la gestion des entreprises et à la transformation de l'environnement économique et social du pays. Cette initiative a été prise à un moment où les aspirations citoyennes en matière de produits et de services liés aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), et les efforts des autorités compétentes visant le rapprochement permanent du citoyen des services publics, se font de plus en plus pressants, a-t-on conclu.

La pub qui vous parle

La nouvelle Yaris attire les foules à Béjaïa

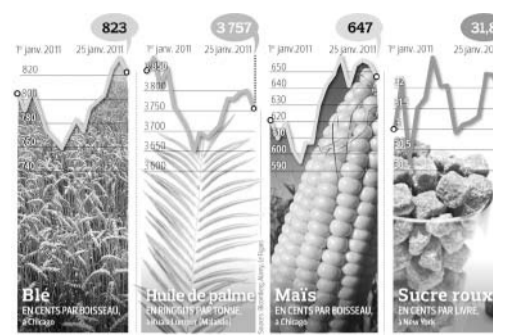
La nouvelle Toyota Yaris «made in France» est belle est bien la star de salon de l'automobile de Bejaia qui a ouvert ses portes jeudi dernier.

Organisé par RH Communication, le salon de Bejaia accueille un modèle qui vient juste d'atterrir en Algérie en l'occurrence la nouvelle Yaris présente dans le stand du distributeur local de Toyota Algérie, Bekkour & Compagnie. Présent sur deux espaces, à l'intérieur et sur l'esplanade de la Surface du Lac où se tiens le salon, Bekkour & Compagnie expose l'ensemble

de la gamme Toyota, le Grand Max de Daihatsu ainsi que la série 300 de la marque Japonaise Hino. La star du salon qui attire beaucoup de curieux est la nouvelle Yaris. « Nous avons pu exposer la nouvelle Yaris, un véhicule lancé récemment, complètement transformé par rapport à sa devancière. Je suis totalement satisfait de l'engouement que connais le véhicule, nous avons réalisé de belles commandes et nous sommes optimistes pour les jours à venir », nous à déclaré M.Bekkour Samir, Manager de Bekkour & Compagnie.



BOOM



Les cours des matières premières sur les principaux marchés mondiaux ont bondi cette semaine, soutenus par un regain d'optimisme des marchés sur une sortie de crise de la zone euro. Les prix du pétrole ont fini la semaine en hausse dans un marché soutenu par les tensions géopolitiques croissantes au Moyen-Orient, avec le dossier du nucléaire iranien et les violences en Syrie. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'échangeait à 108,92 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 106,40 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance s'échangeait à 100,26 dollars, contre 96,77 dollars le vendredi précédent. Les prix du café et du sucre ont profité cette semaine de l'affaiblissement du dollar, mais le cacao a poursuivi une dégringolade qui ne semble pas devoir s'arrêter de sitôt. Les cours du sucre profitaient eux aussi de la faiblesse du dollar, les prix du sucre se sont un peu redressés après leur forte chute de la semaine précédente, qui avait fait tomber les cours à un plus bas depuis près de six mois en raison des incertitudes pour la consommation mondiale en cas de crise généralisée. Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 613,20 dollars vendredi contre 600,40 dollars le vendredi précédent. Les cours du café ont bénéficié du net affaiblissement du billet vert, et des inquiétudes sur les récoltes au Brésil (4^e exportateur mondial) et surtout en Colombie (3^e exportateur mondial) où des précipitations trop abondantes ont affecté les plantations.

CRASH



L'euro a clôturé la semaine en forte chute vendredi, retombant sous 1,34 dollar dans un marché très volatil, alors que les investisseurs engrangeaient quelques bénéfices avant une semaine à haut risque pour la zone euro. La devise européenne valait 1,3403 dollar contre 1,3461 dollar jeudi soir. Elle est montée jusqu'à 1,3548 dans l'après-midi, son plus haut niveau depuis près de deux semaines, après la publication du rapport sur l'emploi aux Etats-Unis avant de se replier rapidement. "L'euro a toutes les peines du monde à maintenir ses gains, à mesure que s'estompe l'enthousiasme des investisseurs" sur la zone euro, relevait un analyste de DailyFX. Les opérateurs étaient ainsi tentés d'engranger quelques bénéfices après la forte montée de la monnaie unique depuis mercredi, "alors que la semaine prochaine s'annonce à haut risque: les dirigeants européens vont probablement batailler pour arriver à trouver un terrain d'accord lors du sommet européen crucial" du 9 décembre, poursuivait l'analyste. L'euro avait fortement grimpé mercredi, dopé par la décision de six grandes banques centrales, dont la Banque centrale européenne (BCE) et la Réserve fédérale américaine (Fed), de renforcer leurs échanges de devises pour soutenir un secteur financier en manque de liquidités.

ILS ONT OSÉ LE DIRE



Lakhdar Ibrahimi

« Il est temps de laisser les islamistes au pouvoir. Je ne pense pas qu'ils vont poser des problèmes ou qu'ils constituent un danger et la preuve c'est que ce sont les peuples de certains pays arabes qui les ont choisis. Il faut reconnaître aussi que la mouvance islamique existe depuis longtemps et est ancrée dans la politique».



Abdelhafid Aouragh

« Près de 80% des chercheurs algériens n'ont pas obtenu le doctorat l'équivalent de 18 000 chercheurs. Le ministère de l'Enseignement supérieur les prendra en charge dès 2012. Donc le problème de nos chercheurs réside dans le manque de compétence»



Bouabdellah Ghlamallah

«Il n'y a pas manqué de lieux de culte réservés aux chrétiens et qu'il revenait aux chrétiens de s'organiser «en association pour collecter des fonds et construire des églises. Les chrétiens exercent librement leur culte dans un cadre réglementé. Tous les individus sont égaux devant la loi et que les sanctions étaient prévues par la loi contre toute atteinte aux cultes».

En hausse

Rachid Benaïssa



Un projet de décret devra incessamment être élaboré par le département de Rachid Benaïssa en prévision du lancement du Recensement général de l'agriculture (RGA). Cette opération coûtera la bagatelle de 12 milliards de centimes. Elle permettra de mieux connaître les filières et donnera aux acteurs du secteur l'occasion de mieux analyser les dysfonctionnements.

Saïd Barkat



Une nouvelle réglementation est en voie d'application et concerne l'obligation pour les réalisateurs de projets, notamment de construction, d'aménager les ensembles de façon à ce qu'ils soient accessibles aux personnes handicapées. La nouvelle réglementation entrera en vigueur dans les prochains jours et devra être appliquée lors de la réalisation de tous les projets qu'ils soient étatiques ou privés.

Tic-Tac

J-9



Une séance est prévue mardi 13 décembre pour le vote du projet de loi relatif aux associations. La séance du 14 sera consacrée au vote du projet de loi sur l'information.

ELLE N'AURAIT PAS DÛ !



Aïcha Kadhafi

Aïcha Kadhafi parle, Alger déplore. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a qualifié d'« inacceptable », ce jeudi 1^{er} décembre, l'appel lancé à partir de l'Algérie par la fille de Mouamar Kadhafi, exhortant les Libyens à venger la mort de son père, tué par les rebelles du CNT.

En baisse

Djamel Ould Abbès



Les hospitalo-universitaires, qui ont gelé leur mouvement de grève du mois d'octobre dernier suite à la promesse du ministre de la Santé de répondre à leurs préoccupations, reviennent à la charge avec la même plateforme de revendications. Le Syndicat des professeurs docents et maîtres-assistants, qui a tenu son Conseil national le 30 novembre dernier, constate que sa plateforme de revendications est toujours en situation de blocage.

Azeddine Aït Djoudi



Le rêve de la sélection olympique s'est brisé, vendredi à Marrakech, en l'espace de quelques minutes. Alors qu'ils dominaient leur sujet avec un nombre incalculable d'occasions pour tuer le match et décrocher leur billet pour Londres, ils payeront cash leur maladresse et leur manque de lucidité devant le but. Une perte de 4 à zéro, c'est trop pour les Algériens.

Université de Sétif

Deux étudiantes agressées

Leur agresseur leur aurait reproché de ne pas porter le voile.

Encore une fois, des étudiantes sont victimes d'agressions dans les enceintes universitaires. Après la tentative d'agression sexuelle contre une étudiante à l'intérieur même de sa chambre dans la cité universitaire de filles de Ouled Fayet 2 à Alger, les choses semblent prendre de nouvelles proportions. Jeudi dernier à Sétif, deux étudiantes ont été agressées à coup de grenades lacrymogènes, par un étudiant qui leur reprochait de ne pas porter le voile.

Le forfait a été perpétré à quelques mètres de leur résidence universitaire El Hidhab 3, selon notre source. Ces étudiantes en droit, originaires de la wilaya de Bejaïa, font partie des 4200 nouveaux étudiants qui ont été transférés vers les universités de Sétif et de Jijel au motif officiel de manque de places pédagogiques à l'université de Béjaïa. Si aucune blessure grave n'a été signalée, par contre, aucune réaction de la part des étudiants, ni même des responsables du secteur de l'enseignement supérieur, n'a été enregistré. C'est ce que nous ont confirmé les représentants des étudiants des deux wilayas que nous avons contactés hier par téléphone. Suite à cet incident, une plainte contre x a été déposée par les deux étudiantes qui ont été transférées au CHU de Sétif, confirme une source.

Les représentants des étudiants de Béjaïa nous ont confirmé que les 4200 nouveaux étudiants transférés vers les deux wilayas Sétif et Jijel souhaitent toujours rejoindre leur université d'origine. Parmi eux, des étudiants qui mettent en cause les responsables au niveau de l'université Abderrahmane-Mira et les responsables locaux de la wilaya de Béjaïa. « C'est une affaire politique, il y avait des places pédagogiques à l'université de Bejaïa, mais, en réalité, on veut arabiser les étudiants »,



Les représentants des étudiants de Béjaïa nous ont confirmé que les 4200 nouveaux étudiants transférés vers les deux wilayas Sétif et Jijel souhaitent toujours rejoindre leur université d'origine.

confirme un universitaire, sachant que certaines filières de sciences humaines sont enseignées en langue française à Béjaïa. Cependant, d'autres étudiants, qui font partie du comité des étudiants de la wilaya de Béjaïa, confirment que le problème de ces étudiants est « technique ». D'après Mohand Ameziane « il y a un manque

énorme de places pédagogiques au niveau de l'université et le problème de ces étudiants est technique et administratif... ». Notre interlocuteur a tenu, par ailleurs, à démentir le fait que les responsables de l'université veulent arabiser certaines filières. Rappelons que le 23 octobre dernier, ces étudiants, accompagnés de leurs parents, ont tenu un rassemblement devant le rectorat de l'université de Béjaïa pour demander leur réorientation vers l'université de leur wilaya d'origine. Les étudiants se plaignent de l'éloignement mais aussi des diffi-

cultés d'intégration dans leurs nouvelles universités. Au moment où le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, a indiqué que la capacité d'accueil pédagogique de l'université est passée de 3 000 sièges en 1983 à plus des 40.000 lors de la rentrée universitaire 2011, alors que le nombre d'enseignants est passé de 313 en 2000 à 1 190 en 2011. Il a indiqué aussi que l'université de Béjaïa a bénéficié de 12 000 places pédagogiques et de 6000 lits dans le cadre du programme quinquennal actuel 2010-2014.

Aziz Sethi

Ansej de Tipasa

Les jeunes promoteurs face à l'anarchie

L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) de la wilaya de Tipasa connaît un état d'anarchie sans nul pareil. Les jeunes affluant des quatre coins de la wilaya, porteurs de projets et énormément d'ambitions, se disent désemparés face aux dédales bureaucratiques et au passe-droit flagrant qu'ils rencontrent durant le traitement de leurs dossiers.

Ils sont nombreux ces jeunes qui, devant les portes fermées et les agents de sécurité inflexibles, s'amusent, durant les jours ouvrables devant les bureaux de l'Ansej. Leurs plaintes incessantes des lourdeurs administratives ont failli déborder, à plusieurs reprises, en véritable émeute. Le pire n'étant évité que grâce à la mitoyenneté de la brigade de la Gendarmerie nationale et le commissariat de police qui déploient un dispositif sécuritaire en conséquence.

Dans la cour emplies de jeunes à bout de nerfs, les râles fusent de partout. Chacun joue des coudes pour son dossier qui traîne dans un terroir poussiéreux mais tout le

monde dénonce les mêmes raisons de leur tribulation. Népotisme, pot-de-vin et bureaucratie sont criés en chœur. « Ils sont censés nous faire passer par ordre numérique, premier arrivé premier servi. Mais moi je vois d'autres personnes qui viennent en dernier et passent avant tout le monde », nous raconte, plein de fiel, Yacine, un jeune qui attend depuis des mois. « Cela fait presque une année que j'attends de passer devant la commission, et à chaque fois on me renvoie aux calendes grecques prétextant des formalités et des formulaires » se plaint aussi Ahmed son camarade d'infortune.

Suite aux émeutes qu'a connues le pays au mois de janvier dernier, les procédures de l'Ansej ont été allégées afin de résorber la colère de la plus grande frange de notre société, autrement dit, la jeunesse en proie au chômage et au désespoir. Néanmoins, en espace de quelques mois seulement, la capacité de traitement des dossiers de l'Ansej de Tipasa est arrivée à un point de saturation inextricable. Plus de huit mille dossiers se sont

entassés, en quelques semaines, sur les vingt-quatre mille déjà réceptionnés et non traités. Résultat, une situation gordienne avec un fil d'attente interminable qui s'entremêle à une tenace bureaucratie.

« Nous avons reçu l'ordre d'accepter tous les dossiers sans tri et sans exception. Voilà nous avons sur les bras des tonnes de dossiers à traiter dont une bonne partie n'est pas recevable en temps normal », nous explique un responsable qui a voulu garder le sceau de l'anonymat.

L'arrivée d'un nouveau directeur à la tête de l'agence, en octobre dernier, a suscité un espoir de justice et de transparence d'une courte durée, car selon les promoteurs impatients, la situation ne s'est vraiment pas améliorée.

Entre une réalité contradictoire du discours officiel encourageant et prometteur, les jeunes postulants pour un crédit Ansej, se sentent lésés et bernés. Toutes les solutions mises en œuvre ne semblent pour l'instant qu'apaiser momentanément un climat assez tendu.

Abid .M.A.

Ansej Constantine

683 nouveaux avocats stagiaires prête serment

Une promotion de 683 avocats stagiaires relevant du barreau de Constantine ont prêté serment hier à la cour de justice de la ville en présence des magistrats et des responsables du conseil de l'ordre des avocats de Constantine. Selon un représentant du bâtonnat qui regroupe les cours de Constantine,

Mila, Jijel et Skikda, ces nouveaux promus auront à effectuer un stage pratique de neuf mois pour consolider leur formation avant de rejoindre le barreau et exercer leur profession d'avocat. La promotion a bénéficié d'une année théorique couronnée par un certificat d'aptitude professionnelle d'avocats (CAPA) au titre de l'année 2010-2011, a-t-on rappelé auprès du bâtonnat que préside Me Mostefa Lanouar, reconduit en janvier dernier pour un mandat de trois ans à la tête du conseil de l'ordre des avocats de Constantine.

Tébessa

Extension attendue des superficies agricoles irriguées

Les superficies agricole irriguées dans la wilaya de Tébessa, 20.000 hectares actuellement, seront portées à près de 50.000 hectares à l'horizon 2014. La réception d'ici là du barrage d'Ouldjet Mellègue, en chantier non loin de la localité d'El Aouinet, et de deux petits barrages prévus à Ferkane et à Ouenza, permettra d'atteindre cet objectif. Ces capacités de mobilisation devront également être confortées par la récupération de l'ancien mini-barrage de Ain Zerga, à l'arrêt depuis près de deux décennies, ainsi que par l'exploitation du barrage de Safsaf El Ouessera (20 millions m3) et de six retenues collinaires nouvellement réceptionnées. Les services en charge de l'agriculture et des ressources en eau ont rappelé que la superficie irriguée, qui n'a pas évolué dans cette wilaya depuis plusieurs années, est restée limitée à 20.000 hectares, ce qui représente 6% à peine de la surface agricole utile (SAU) évaluée à plus de 312.000 hectares.

Sortie du nouvel album « Rwayeh » des Abranis

Dhafellaq ! *

Retour en bonne et due forme pour les Abranis ! Avec la sortie de leur nouvel opus « Rwayeh », le groupe mythique de pop rock, d'expression kabyle, est propulsé à nouveau sur la scène sur un air de renouveau.

Il est certain qu'à force d'aimer un groupe, on en voudrait toujours plus. Il est facile de dire que les Abranis demeurent le groupe incontournable du « pop rock » made in Kabylie. Cependant, l'épreuve d'un nouvel album est toujours difficile. Après le célèbre concert « come-back » de 2009, les Abranis se sont livrés sur scène à leur ancienne passion rock en renouant avec leur public, plus jeune, plus nombreux et plus exigeant.

La fureur est passée et le groupe, enrichi de nouveaux et jeunes membres, retourne à une approche toujours authentique avec cet opus, une œuvre qui se révèle comme un concept puisque le leader incontestable du groupe, Karim, semble toujours interpellé par sa muse à propos de cette vision portée entre l'identitaire et la nostalgie.

Dans cet album, Karim Branis a simplement vu qu'il était plus judicieux que la littérature se secoue et que la musique soit porteuse à la fois d'une certaine culture et d'une influence qui ne soit pas quelconque. Il s'agit ici d'une parabole, une allégorie au caractère que l'on nomme souvent la nostalgie des origines. Car celle-ci est toujours évoquée comme un sentiment qui prétend que le passé était toujours mieux, plus agréable. Pourtant « le bon vieux temps », ou « zikeni » n'était pas toujours aussi édénique. Dans « Rwayeh », Karim Branis retrouve ce sur quoi il est le plus à l'aise : du pop rock toujours baigné dans la ferveur des années 1970. Des sonorités aussi subtiles et délicates mêlées aux touches bien de chez nukni (nous). Et la voix toujours rauque et rock, remplie d'énergie, de ces tonalités qui l'éloignent de la plupart des autres timbres monocordes, en joignant tension et interprétation. Le travail sur cet album semble maintenu sur une cadence virevoltante où la tonalité générale s'apparente à un « road album ». Le premier titre qui ouvre Rwayeh, « Adffel » (la neige), où Karim Branis signe un duo avec Cheikh Sidi Bémol, est marqué par ce rythme des 70's qui véhicule l'intensité. Abranis annonce déjà la couleur. On ne s'éloigne pas du propre cachet musical original et on jubile à l'idée de son adhésion à la thématique de l'album, avec des préoccupations d'actualité. Trois duos s'en suivent au cours de cette balade Abranis. Trois voix remarquables s'invitent donc, en l'occurrence Belaid Abranis (A win iruhen), Ali Amrane (Tavlat semdhen) et Taous Arhab



(Tanina), dont les thèmes accompagnent justement cette idée inspirée d'une vision ancrée dans le propre de la culture, soit l'exil et l'errance, la destinée des peuples ou l'allégorie dans la culture amazighe.

D'ailleurs dans le titre « Aux frontières des pays berbères », Abranis interrogent également l'histoire et la destinée ainsi que le devenir de cette culture évoquée sans cesse dans la nostalgie maladive. L'album est enrichi par de nombreux arrangements musicaux donnant à l'ensemble unité et netteté à la faveur des sensibilités de chaque élément à

travers les différentes compositions. Les vocaux étant partagés entre Celia, Moh Chabi, Ania Djamel Kaloune et Youva Sid qui, à chaque fois, a le talent de remplir le silence par des interstices de cordes et interludes, avec son inimitable toucher de guitare. On trouve ainsi, sans surprise, cette fabuleuse ballade « Ansuf yeswen » signée Youva et terminée sur le rythme Allaoui avec sa guitare rythmique toute en trémolos. Car « Rwayeh » conjugue un peu les deux : anciens et nouveaux cachets, véhiculant une atmosphère énergétique promettant le

renouveau, servie par cette touche engageante issue d'un équilibre soigné. Abranis ont su enjoliver, créer un cadre qui va au-delà du simple amalgame de compositions. Ce qui rend si naturelle cette continuité. On ne peut que se réjouir de cette œuvre, un chef d'œuvre peut être. Le temps nous le dévoilera.

Fatma Baroudi

*C'est du rock !
« Rwayeh » des Abranis
10 titres

PÉRIPHRASE



En France, le débat est déjà bien huilé sur la fin du roman ou plutôt sur l'élargissement de la définition du roman. Les arguments avancés relèvent du pur constat au niveau du flux éditorial. On remarque que le pays dont sont issus les plus grands romanciers européens regorge aujourd'hui d'un genre littéraire nouveau : « le roman vrai » comme substitution définitive à

Les littératures fantoches !

Sarah Haidar

ce qu'on appelle « le vrai roman ».

Il est donc souhaitable, voire exigé, aux auteurs désireux de se faire publier par les grandes maisons d'édition, de délaissier la fiction pure pour s'enrôler dans une sorte de réalité romancée, inspirée du vivant de l'écrivain, de l'actualité ou d'illustres personnalités dont il deviendrait, par chemin détourné, le romancier-biographe !

Les supporters de cette nouvelle littérature avancent qu'il y en a marre des écrivains qui servent aux lecteurs des intrigues vieilles comme le monde et des personnages en papier mâché.

Soit ! La linéarité maladive et la structure romanesque classique sont aujourd'hui connues pour être les pires ennemis de l'art cursif. Mais est-ce une raison pour tuer, purement et simplement, l'imagination et donc la création au profit d'une photographie du réel plus ou moins facile à écrire et commerciale à souhait ? Là est toute la question : le débat sur l'engrenage dont souffre la littérature a cédé la place à une solution vulgaire qui consiste à mettre les créateurs en quarantaine pour ouvrir les portes aux chroniqueurs-documentaristes-archivistes et autres évocateurs dont les écrits trouveront toujours acheteurs.

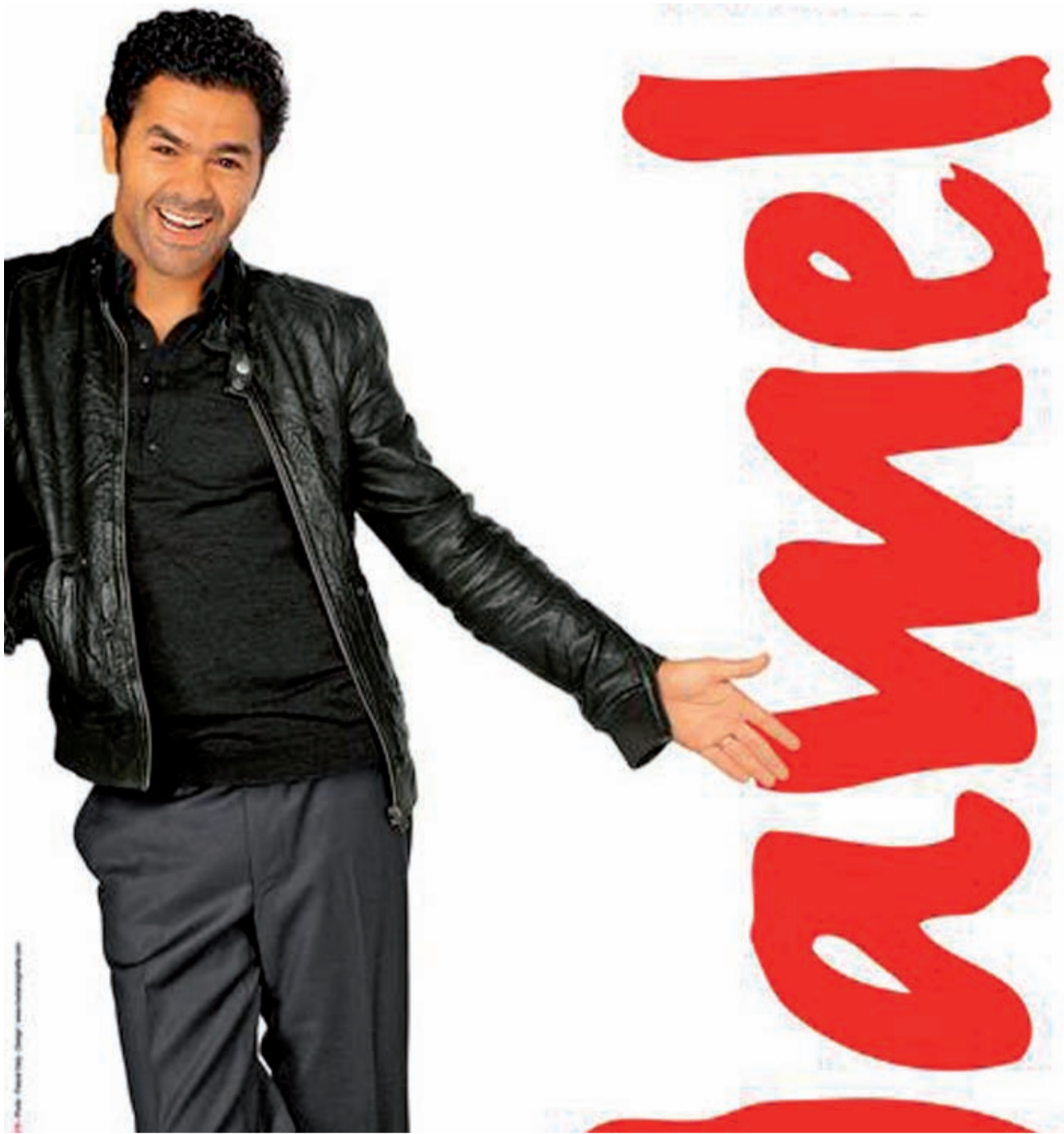
Pendant ce temps, les romanciers refusant toujours de patauger dans la mare gluante du concret et préférant la survoler pour atteindre les cimes de la création, sont tout bonnement boudés par les éditeurs, les médias et les lecteurs. Ainsi, le mot « roman » s'étend à présent à des genres hybrides, dont la qualité artistique est aussi douteuse que l'est le populisme de ses thématiques. Cette crise qui commence tout juste à attirer l'attention des spécialistes français, a déjà fait ses ravages en Algérie. Notre pays est, en effet, devenu le leader maghrébin de la vraisemblance littéraire, du reportage

romancé et de la dramatisation prosaïque de l'Histoire. C'est sans doute pour cela que nos plus « grands » écrivains sont d'abord acclamés à Paris avant d'être applaudis à Alger. Et l'on commence à oublier que plus le roman est réel, plus la littérature, en ce qu'elle a de plus noble et de plus subversif, devient fantoche ! Il reste donc à savoir si la pandémie « fin du roman » va définitivement s'installer chez-nous et éradiquer, en chemin, les rares éditeurs, et même les écrivains, qui croient encore à l'essence purement fantasmagorique de l'écriture.

« Tout sur Jamel »

Debbouze rentre dans le rang !

Cela fait six ans qu'on ne l'a pas vu seul sur scène ; Jamel Debbouze est de retour avec son nouveau spectacle spécial confessions: « Tout sur Jamel », en tournée depuis février 2011 et désormais disponible en DVD.



Si le talent humoristique, épicié par la bonne vieille dose d'improvisation, est toujours là, le dernier one man show de Jamel Debbouze révèle néanmoins un début de « ménopause » créative chez l'humoriste marocain.

En effet, on éprouve, face à ce spectacle, comme une impression de déjà-vu, voire l'arrière-goût aigre-doux que provoque généralement les plats moult fois réchauffés ou un vin qui a tourné depuis longtemps et que l'on boit quand même parce qu'il y a pénurie d'ivresse humoristique !

Certes, il y a dans ce one man show de véritables perles dont lui seul a la recette, à l'image du père « schizophréniste », de la mère « inventrice de l'écologie », de la terrible et néanmoins hilarante circoncision et la fascination devant les athées; mais il est certain que Jamel Debbouze commence sérieusement à entrer en boucle. Il est clair que l'humoriste n'arrive pas à se défaire de certaines thématiques, dont la sempiternelle évocation de son enfance et jeunesse miséreuse à Trappe (Banlieue

parisienne), le papa ultra-borné et violent, la maman illettrée au français caricatural, les frères caves et impulsifs, etc.

Mais en dehors de l'auto-copier-coller, on craint déceler dans ce dernier spectacle quelques « emprunts » à d'autres humoristes comme, par exemple, le capitaine roumain de l'équipe de France, mendiant une passe à ses collègues, qui nous rappelle étrangement la vanne d'Amel Chahbi (du Jamel Comedy Club) sur les Barbie roumaines. Il demeure tout de même incompréhensible que les sorties éclatantes de Jamel, au Marrakech du rire ou encore au Jamel Comedy Club, brillantes et fraîches, soient à ce point en contradiction avec la monotonie avérée de ses one-man-shows. De là se pose la question de la pérennité d'un humoriste maghrébin sur la scène française, conditionnée par une certaine rigidité thématique qui fait vendre. En effet, l'on sait que le terme « Arabe de service » n'est pas aussi révolu qu'on le croit et que pour échapper à cette étiquette, l'artiste doit lutter et aller à contre-courant des attentes d'un public malheureusement

gavé de clichés et d'un show-biz abonné à la bonne vieille recette « les étrangers sont bizarres » ! Or, Jamel nous a habitués, auparavant, à trouver intelligemment cet équilibre entre popularité et authenticité ; en témoignent ses critiques acerbes et tout aussi drôles du racisme, de la discrimination et autres traitements officiels réservés aux immigrés. Cette fois, l'humoriste semble se départir peu à peu de cet anticonformisme pour rejoindre cahin-caha la grande communauté des artistes maghrébins auto-flagellateurs qui, malgré leur talent, finissent tous, tôt ou tard, par ne plus faire rire personne !

Mais enfin, « Tout sur Jamel » est loin d'être un mauvais spectacle. On rit de bon cœur et on aime toujours cette grande gueule aux crachats savoureux ; et c'est par amour justement que nous lui souhaitons de demeurer irrévérencieux et ne point tomber dans le panneau de la caricature dont même les Français finiront par se lasser ! A ce titre, rien de plus représentatif que l'extinction tragique de l'étoile Fellag !

S. H.

AGENDA CULTUREL

FICA



3e Festival international d'art contemporain avec la grande exposition placée sous le signe du « Retour » (jusqu'au 2 février 2012) au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Mama). Aujourd'hui à partir de 9h30 à la galerie Racim : Table-ronde autour du thème « Retour sur les biennales et festivals du Sud ».

CCF Alger



Jeudi 8 décembre à 18h : Vernissage de l'exposition « Algérie an o, qui suis-je » de Dallila Dalléas Bouzar, en présence de l'artiste. L'expo dure jusqu'au 22 décembre.

Mougar

- Du 7 au 31 décembre : Exposition de photographies sur les activités de l'ONCI durant l'année 2011.
- Jeudi 8 décembre à 18h : Concert musical de l'artiste Mariana Ramos du Cap Vert.
- Jeudi 11 décembre à 18h : Représentation théâtrale du TR Annaba, intitulée « Akhir Guendouz » d'Abdelhamid Gouri.



Salle Atlas

- Jeudi 08 décembre à 18h : Générale de la pièce « Le miroir » de Samir Meftah, mise en scène Mohamed Frimahdi, par le théâtre régional de Mascara.

CLS

Exposition du plasticien Hacem Drici intitulée « Archi-peinture » jusqu'au 20 décembre au Centre des loisirs scientifiques de Didouche Mourad.

Maison de la culture Mouloud-Mammeri

- Mercredi 7 décembre : Concert poétique « Salah Gaoua chante et dit Mohia » à 14h.

Théâtre régional de Batna

3e Festival national du théâtre amazigh du 10 au 18 décembre sous le thème « Evolution, création et élévation », avec vingt troupes venues de onze wilayas.

FICA

Festival international du cinéma d'Alger, dédié au film engagé jusqu'au 5 décembre à la Cinémathèque d'Alger. Aujourd'hui à 15h : « Namibia » de Charles Burnett. A 17h « Ecuador » de Jacques Sarrasin. A 19h : « Territoire perdu » de Pierre, suivi d'un débat.



Ils existent bien mais où sont-ils ?

Juifs d'Algérie : La grande omerta

De nombreux Algériens répondront à cette question par ce truisme galvanisé de fatuité avec un soupçon de paranoïa : «Il y a toujours des juifs en Algérie, ici, parmi nous ils vivent.» Nous sommes partis à la quête de ce que beaucoup de monde montre du doigt sans pouvoir en désigner un seul car à la question : Où sont-ils alors ? Une autre lapalissade est en guise de réponse : Ils se cachent adroitement de peur de vindicte due à tant d'amalgames.

Reportage réalisé par :
Abid Amine

Nous sommes donc allés à la recherche de ces «fantômes», plus insaisissables et aussi mythiques que le juif errant. L'existence de juifs alimente nombreux récits et anecdotes divagants et invraisemblables. Nous avons essayé de séparer le vrai de l'ivraie dans un foisonnement cacophonique dans ce pays à la société aussi complexe que son Histoire.

L'Existence millénaire

La trace des juifs en Algérie est indéniable, leur existence remonte au IIe siècle après J.C. «La Barbarie» était païenne, juive puis chrétienne avant d'être musulmane. Cette certitude historique de l'ère antéislamique sonne, dans certaines oreilles, comme une ère anti-islamique. Puis suivirent d'autres vagues d'exode, avec la chute de l'Andalousie 1492, vinrent les séfarades puis les louvanais et enfin avec le débarquement français en 1830 immigrèrent quelques juifs européens.

Vivants avec la population indigène depuis des siècles, les juifs algériens ne virent rupture qu'avec le décret Crémieux 1870 qui donna la nationalité française à tous les juifs d'Algérie. Cette date marque leur naturalisation et francisation de plus de 37 mille juifs, ceux-là même, au nombre de 130 mille à la veille de l'Indépendance, durent quitter le pays.

Es-ce qu'ils partirent tous ? Cela est improbable. Malgré le fossé social qui s'est davantage creusé lors de la réponse non favorable des autorités rabbiniques à l'Appel du FLN à joindre la Révolution en 1956. Et bien que l'assassinat jamais revendiqué du Cheikh Raymond, maître incontournable du Malouf, respecté de toutes les communautés, sur la Place Négriers le 22 juin 1961, en soit interprété comme le signe avant-coureur du départ inéluctable, ajoutant à cela le massacre de plus de 400 juifs le jour même de l'Indépendance, un très faible nombre, volens nolens, resta. Quant à la majorité, se considérant comme français non pied-noir-étrange posture- prit la destination de la France et non pas d'Israël.

Combien en reste-t-il ?

Tout ce qui est sûr, est que leur nombre se réduisait d'année en année; quelques familles, qui se faisaient discrètes, sont recensées dans les années 1970-80.

Durant les années 1990, l'intégrisme avec sa rage a mené un mini-pogrom aux juifs ou à toute personne d'origine juive ou même enseignant l'hébreu, au même titre que la chasse qui fut ouverte aux démocrates, laïcs ou communistes. Dans ce climat inquisitoire, Raymond Louzoum, citoyen algérien d'origine juive, opticien à la rue Didouche-Mourad, fut assassiné en Janvier 1994.

De là, plus rien, toute trace perdue, les juifs disparurent même des statistiques, personne n'en parle plus et ainsi ils tombè-

rent dans l'oubli comme Mercredi dans le roman de Georges Orwell. De ce silence assourdissant qui a duré longtemps, la même question se repose incessamment et avec insistance : Est-ce qu'il reste encore des juifs algériens après tant d'années difficiles ?

L'oubli officiel

C'est en 2009 avec l'annonce officielle, et pour la première fois, qu'une accréditation d'un organisme représentant la religion juive a été accordée en Algérie. Cette annonce, en passant, fait suite à la loi, datée de février 2006, portant sur les organisations des cultes non-musulmans. Et C'est par son président, Roger Saïd, contacté par nos soins, que nous avons eu la réponse tant attendue. Oui, il y a encore des juifs en Algérie, nous le confirmerait-il officiellement, la sentence est tombée. Pour les autres interrogations, qui sont-ils ? Où sont-ils? Pouvons-nous avoir un quelconque contact avec cette communauté « invisible » ? Notre interlocuteur nous répondra par un nœud catégorique, arguant que «cela est strictement confidentiel».

A partir d'ici, nous entreprîmes nos investigations sur un champ miné de ouï-dire, d'approximation, avec une Histoire alambiquée de préjugés et conjuguée à un présent tumultueux.

Nous nous sommes adressés, de prime abord, aux autorités compétentes, autrement dit, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Officiellement, le nombre de juifs vivant en Algérie n'est connu que par les services de renseignement qui les répertorient, dixit M. Boumediène Bouzid, directeur de la culture islamique en affirmant, sans toutes autres précisions, que c'est dans le Sahara algérien qu'il y a des juifs en citant Timimoune et Béchar. Le nombre de synagogues est également inconnu, bien qu'il y en ait 25 inventoriées et inexploitées. N'ayant aucun rapport avec l'association à qui ils ont donné l'agrément, c'est comme si on s'en lavait les mains.

De cet entretien, nous sommes revenus bredouilles, les officiels ne savent, manifestement, pas plus que le simple citoyen lambda ou même l'agent d'accueil du ministère qui n'a pas caché sa gêne devant un tel sujet, bien qu'il ne soit pas notre interviewé.

Est-ce une ignorance feinte ou bien déni total ? Tapant à ces portes «officielles» qui donnent sur des impasses, nous n'avons pas pu avancer d'un pas.

Rencontre avec le «troisième type»

Que nous reste-t-il à part les rumeurs qui trouvent jachère fertile dans notre



société ? Nous nous sommes retournés, en ultime recours, vers Internet. Cette incroyable plateforme virtuelle, qualifiée, et à juste titre, par certains spécialistes, comme segment de la réalité, n'est pas à omettre dans notre démarche non moins ardue. Réseaux sociaux et forums nous ont offert, outre des espaces de communication interactive, d'autres perspectives à nos investigations. Et c'est à travers le web que nous avons pu, enfin, contacter quelques algériens juifs.

Difficiles d'approche, car méfiants de nature et prudents par réflexe, nous avons pu en «débusquer» quelques-uns après de longs moments de recherche et surtout d'attente. Inscrits dans des forums ou membres d'une page Facebook dédiée aux Algériens de confession hébraïque, les personnes abordées refusaient d'avoir un contact direct et ne divulguaient que quelques informations vagues sur leur identité réelle, sans avouer leur appartenance religieuse explicitement prétextant la laïcité.

Nos réticences sur la véracité de leurs propos se faisaient ressentir, car rien ne nous garantissait que nous ne nous faisons pas abuser par les sornettes de mythomanes ? Bien que présentant certains indices comme leurs goûts musicaux prononcés à tout ce qui est «juif algérien», Lili Boniche, Reinette l'Oranaise ou Cheikh Raymond ou même un groupe israélien chantant du malouf moderne, cela ne constitue pas en soi une preuve absolue de leur judéité. Néanmoins, c'est leur maîtrise de l'hébreu avec même ses nuances ainsi que leur connaissance avérée du judaïsme ont fini par nous les faire prendre au sérieux en tant que piste.

Nos tentatives de les faire avouer et de les faire montrer, sont restées vaines. Tout ce que nous avons pu en tirer est que la pratique de leur culte se fait, évidemment, en catimini, dans des lieux clandestins tenus secrets ou en famille ; qu'ils mènent une double vie comme double est leur prénom. De culture algérienne, car Algériens avant tout, ils se dissimulent dans leur société,

parce que la connaissant bien ils savent que le mot «juif» est plus une insulte qu'une appartenance religieuse.

Mais alors peut-on dire que la société algérienne est antisémite ?

Cette société qui a fait, de par l'Histoire, preuve d'une tolérance communautaire et d'une cohabitation pacifique à plus d'une fois. A la chute de Cordoue où l'inquisition fauchait toute autre religion, les juifs avaient fui avec les musulmans et avaient trouvé refuge au Maghreb. Entre 1939 et 1942 lorsque les juifs retombèrent au statut d'indigènes à l'annulation du décret Crémieux et où l'atmosphère politique était antisémite, on ne dénombra aucun incident entre les deux communautés.

Force est de constater, qu'actuellement, la confusion entre ce qui est judéo-musulman et arabo-israélien, autrement dit, entre judaïsme et sionisme, est alimentée et entretenue à plus d'un niveau.

Le concept de juif algérien n'est devenu idéologiquement oxymorique, qu'à la cause belli israélienne. Et autant l'amalgame est nourri au niveau international par l'éternelle victimisation du juif permettant à l'Etat hébreu de commettre, sous ce rideau médiatico-idéologique, des exactions terribles et des massacres sanglants à l'encontre du peuple palestinien.

En Algérie, contrairement à ses voisins frontaliers, telle une riposte, joue sur ce terrain brumeux. Nous prenons le cas significatif de Pierre Ghenassia, jeune lycéen juif, infirmier dans les rangs du FLN, mort au champ d'honneur avec bravoure en refusant d'obéir aux ordres d'abandonner son bataillon. Une rue dans la wilaya de Chlef (Ex-El Asnam) portait son nom en 1963. Quatre années après, en 1967, le nom fut changé et porte désormais l'appellation Rue El Qods.

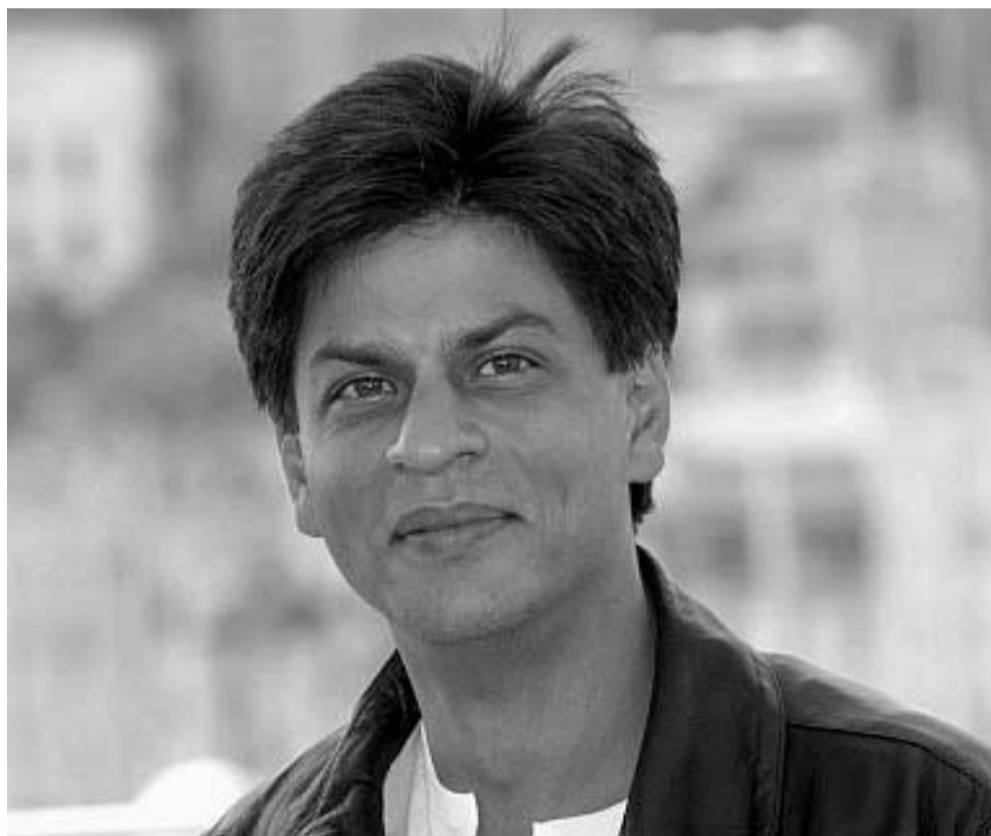
Otages de cet imbroglio idéologique et politique, les juifs d'Algérie n'auront, semble-t-il, reconnaissance dans ce pays que lorsque Palestine sera.

A.A.

11^e Festival international du film de Marrakech

Une star bollywoodienne acclamée par le public

Shah Rukh Khan, l'acteur indien le plus célèbre de Bollywood, a été vivement acclamé par des centaines de Marocains à l'ouverture du Festival international du cinéma de Marrakech, dans le sud du Maroc.



Ce festival, dont c'est la 11^e édition, et qui dure jusqu'au 10 décembre, est présidé par le réalisateur serbe Emir Kusturica. Une foule immense s'était rassemblée dès le début de

l'après-midi dans le centre-ville, devant le palais des congrès où avait lieu l'ouverture du Festival, pour acclamer la star du cinéma indien Shah Rukh Khan. "Je sais que beaucoup de Marocains dansent comme en Inde grâce à

mes films. Je les salue vivement", a déclaré l'acteur indien le plus populaire au Maroc, devant une foule enthousiasmée.

L'Iranienne Leïla Hatami, la Française Nicole Garcia, le Marocain Abdelkader Lagtaâ

et l'Indienne Aparna Sen, notamment, composent le jury qui va récompenser l'un des quinze longs métrages en compétition, parmi lesquels: "Death is my profession", de l'Iranien Amir Hossein Saghafi, "Don't be afraid", de l'Espagnol Montxo Armendreiz, "Louise Wimmer", du Français Cyril Mennegum.

Le FIFM rend cette année hommage au cinéma mexicain, en pleine renaissance. Plusieurs films seront projetés sur la célèbre place Jamaâ El Fna, haut lieu du tourisme marocain, et théâtre, le 28 avril dernier, d'un attentat à la bombe qui a fait 17 morts. L'Etoile d'or (le Grand prix) de l'édition de 2010 du FIFM a été décernée au film "The journals of Musan", du réalisateur sud-coréen Park Jungbun.

Le Maroc produit annuellement une quinzaine de longs métrages et 80 à 100 courts métrages, selon les derniers chiffres du Centre cinématographique marocain, et plus de 15% des films présentés au Maroc sont marocains, derrière les films américains, indiens et égyptiens.

Tunisie

Eclectisme au 44^e Festival du Sahara

La ville de Douz (sud-ouest tunisien) abritera du 22 au 27 décembre 2011 la 44^e session du Festival international du Sahara, dont la programmation portera cette année l'habit de la révolution tunisienne, ont annoncé lundi les organisateurs. Les principaux thèmes de la version 2011 de ce Festival international s'articuleront autour de la liberté de la poésie, de la parole et de la création. L'ouverture aura lieu en présence d'une pléiade de troupes tunisiennes et étrangères, ainsi que des invités du festival. La soirée inaugurale sera cadencée par un spectacle musical intitulé "Les souvenirs des tentes" illustrant la vie de la tribu à travers des tableaux chorégraphiques, chants bédouins et poésie populaire, selon le site officiel du Festival. La peinture, photographie et les arts plastiques seront également de la partie lors de cette 44^e édition du Festival du Sahara afin de mieux manifester artistiquement la révolution de la



jeunesse tunisienne.

Ce festival aura par ailleurs un volet pédagogique et scientifique à travers des rencontres, séminaires qui porteront notamment sur "L'intellectuel et la révolution", outre l'organisation d'un premier colloque des bloggeurs et personnes actives dans les réseaux sociaux.

"Le secteur touristique saharien après la révolution: comment développer le produit?" sera le thème d'une conférence dont les travaux focaliseront sur l'identification des outils et moyens susceptibles de promouvoir ce secteur vital pour l'économie tunisienne, a précisé le site officiel du Festival.

Fondé en 1910, ce Festival s'appelait "La Fête du dromadaire" et se limitait à l'époque à un marathon pour les Méharis et quelques jeux populaires. La première session après l'indépendance de la Tunisie a eu lieu du 18 au 31 décembre 1967.

Musée du Louvre Au royaume d'Alexandre Le Grand



Dans l'histoire de l'antiquité on retient que la Macédoine est le pays natal d'Alexandre le Grand et c'est à peu près tout. L'exposition qui se déroule actuellement au Louvre (jusqu'au 16 janvier 2012) nous démontre que ce pays joua un rôle de tout premier plan et que sa richesse artistique n'a rien à envier à celle de la Grèce. Avec près de cinq cents objets, pour la plupart jamais présentés en France, nous revivons l'histoire de la Macédoine antique depuis le XV^e siècle avant notre ère jusqu'à l'époque romaine impériale. Il a fallu attendre 1977 et la mise à jour à Vergina de plusieurs sépultures royales, parmi lesquelles celle, intacte, de Philippe II, père d'Alexandre le Grand, pour que l'on prenne conscience du potentiel archéologique exceptionnel de la Macédoine. Ces fouilles ont révélé le faste d'une classe de notables et d'une élite proche des rois, ainsi que l'élaboration d'un art de cour particulièrement raffiné. Elles ont confirmé l'intensité des échanges commerciaux entre la Macédoine et les autres régions du monde grec. Dès le début de l'exposition nous sommes accueillis par une pièce exceptionnelle, une couronne de feuilles et de glands en or qui provient de la tombe d'Herakmes fils d'Alexandre, assassiné par le roi de Macédoine, Cassandre. Un peu plus loin c'est le rôle du service archéologique de l'armée d'Orient qui est mis en valeur. En effet, lors de la Première Guerre mondiale, les Français et les Anglais décidèrent d'attaquer l'empire turc qui était allié à l'Allemagne, un corps expéditionnaire fut donc envoyé en Macédoine. Le général Français Maurice Sarrail, découvrant les richesses archéologiques du pays, prit l'initiative de créer le service archéologique de l'armée d'Orient avec des archéologues et des membres de l'école française d'Athènes qui faisaient partie de l'armée. Une grande vitrine expose les découvertes de ce service.

Les gens

Shingo Araki



L'un des grands noms de l'animation japonaise, s'est éteint à l'âge de 72 ans. Il avait commencé sa carrière à l'âge de 20 ans par des illustrations pour des publicités et des livres pour enfants. En 1974, il créa sa propre maison de production : Araki Production. Il

travailla dès lors sur plusieurs mangas qui bercèrent notre enfance, parmi eux Goldorak, Cat's eye, Ulysse 31, Albatour 84, ou encore les chevaliers du zodiaque pour ne citer que ces mangas. Au revoir maître Araki et merci pour tout.

S E L E C T I O N

LES GENS

Quantum of Solace

Ce soir sur France 2



James Bond se lance à la poursuite de ceux qui ont forcé Vesper à le trahir. En interrogeant Mr White, l'agent secret et M apprennent qu'il appartient à une organisation particulièrement dangereuse. Mr White parvient rapidement à s'enfuir. Bond, envoyé en Haïti, tue

un certain Slate et endosse son identité pour approcher la belle et dangereuse Camille, qui cherche à se venger elle aussi. La jeune femme le conduit sur la piste de Dominic Greene, un magnat de l'environnement doublé d'un homme d'affaires impitoyable. Bond se rend vite compte que Greene est en affaires avec un dictateur bolivien déchu...

Elysée 2012, la vraie campagne

Ce soir sur France 3



La gauche a son candidat désigné, François Hollande, au terme d'une Primaire citoyenne qui a soulevé un certain élan dans la population. La droite connaît maintenant son adversaire. Dans cet épisode, retour sur la mise en marche, sous le haut patronage de Jean-François Copé, de la

machine UMP jusqu'alors dispersée. Une majorité présidentielle qui tente de se montrer rassemblée tout en ménageant ses différences. Avec également une plongée au coeur du réacteur écologiste, au plus près de la candidate Eva Joly, qui cherche à imposer son parti dans le débat politique alors que les sondages restent pour l'instant stables. A gauche, les discussions se multiplient.

Aimée, fille d'Ariane

Ce soir sur France5



Aimée Cippe, première femme à gérer le déroulement d'un vol Ariane, est consciente de l'espoir qu'elle incarne pour tous les élèves, garçons et filles, qui viennent découvrir le centre spatial guyanais. Originaire des alentours de Cayenne, cette jeune ingénieure de 37 ans, en poste depuis dix ans sur la base, s'appête à effectuer son premier tir en

tant que directrice des opérations. Les réalisateurs de ce documentaire l'ont suivie au cours des derniers jours qui ont précédé ce 204e lancement d'Ariane, et ont rencontré les différents corps de métier mobilisés. A quelques kilomètres de là, d'autres équipes s'activent autour de la fusée Soyouz. La création de ce nouveau site, financé à parts égales par les Russes et les Européens, marque un tournant dans l'histoire du CSG.

Les trois prochains jours

Demain sur Canal+



A Pittsburgh, John Brennan et sa femme Lara filent le parfait amour et ont un adorable petit garçon, Luke. Mais un matin, la police débarque chez le couple et arrête Lara, qu'elle soupçonne du meurtre de sa patronne. Trois ans plus tard, Lara est toujours en prison et ne voit plus son mari et son fils que lors des visites. Le petit Luke se montre de plus en plus distant vis-à-vis de sa mère. John, de son côté, n'a jamais douté de l'innocence de sa femme. Lorsque son dernier appel est rejeté, Lara tente de se suicider. Pour John, il n'y a maintenant plus qu'une solution : faire évader sa femme. Il demande de l'aide au célèbre roi de l'évasion, Damon Pennington...

Haute fidélité

Ce soir sur Arte

Rob Gordon, disquaire d'une trentaine d'années, vit toujours à l'heure de la pop music et du vinyle. Dans son magasin, il vend surtout des albums cultes des années 70, dont il est le premier fan. Un jour, sa fiancée, la jolie Laura, lasse de son immaturité, le quitte pour un autre. Rob se remémore alors ses innombrables échecs amoureux. Il a perdu sa première conquête, une dénommée Alison, deux jours après leur premier baiser. Peu après, il a rencontré Penny, une jeune fille soi-disant prude qui s'est brusquement «décoincée» après leur rupture. Son histoire avec la belle Charlie a duré un peu plus longtemps, mais a fini tout aussi brutalement...



Philippe Saint-André



Nouvel entraîneur du XV de France, Philippe Saint-André a réservé à France 2 sa première sortie médiatique. Le successeur de Marc Lièvremont à la tête des Bleus sera présent demain sur le plateau de Stade 2. Le 8 décembre, il sera cette fois l'invité d'honneur d' Au contact, à 22h30 sur Eurosport. La chaîne thématique proposera une grande soirée rugby ce soir-là puisqu'elle diffusera deux rencontres de Challenge européen : Agen/Sale, en direct à 20h30, puis Newcastle/Toulon, en différé à 23h30. Une soirée sur mesure pour « PSA », Sale et Toulon étant les deux précédents clubs qu'il a entraînés.

algérienews

28, rue Ahmed Boualem Khalfi
ex-Burdeau, Alger centre
Quotidien d'informations générales
Edité par EURL Express News au
capital de 100.000 DA
RC : 0962805B03
Siège social : Maison de la Presse
Tahar Djaout, 1 rue Bachir Attar, Place
du Premier Mai, Alger...

**MANAGER GENERAL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**
Hamida Ayachi

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Chabi Yacine

RÉDACTEUR EN CHEF
Arezki Louni

MAIL
redactionnews@yahoo.fr

REDACTION
Tél : 021 637 018

REDACTION EN CHEF
Tél/Fax : 021 637 016

ADMINISTRATION
Tél : 021 663 880
Fax : 021 663 879

PUBLICITÉ/MARKETING
Tél / Fax : 021 663 693

ANEP : 1, av. Pasteur, Alger.
Tél : 021 737 678 / 021 737 128
Fax : 021 739 559

IMPRESSION
Centre SIA

DIFFUSION
Express News
Tél/Fax : 021 298 300

Les manuscrits, photos et tous autres documents
transmis à la rédaction, non publiés ne sont pas
rendus et ne peuvent faire l'objet de quelque
réclamation.
Copyright : La reproduction de tout article est
interdite sans l'accord de l'Administration.

Pas de femme élue au 1^{er} tour des législatives

La percée islamiste se confirme en Egypte

Des résultats partiels du premier tour des législatives égyptiennes continuaient d'arriver samedi au compte-gouttes, confirmant les bons scores des islamistes, notamment des fondamentalistes salafistes, face à un camp libéral et laïc en déroute.



En effet, la commission électorale a annoncé vendredi soir un taux de participation de 62% «jamais vu depuis les pharaons», mais n'a une nouvelle fois pas été en mesure de donner les résultats complets par partis pour ce vote qui s'est déroulé lundi et mardi. Selon les premiers résultats, les coalitions menées par les islamistes pourraient avoir au total entre 60 et 70% des voix selon certaines estimations. Les résultats pour Port-Saïd, sur le canal de Suez, donnaient 32,5% pour les Frères musulmans, 20,7% pour les salafistes de Al-Nour et 12,9% pour une formation islamiste modérée, Wassat, selon le journal gouvernemental al-Ahram. Les libéraux du Wafd ne remportaient que 14%. Le calme

Selon les premiers résultats, les coalitions menées par les islamistes pourraient avoir au total entre 60 et 70% des voix selon certaines estimations.

dans lequel s'est déroulé le scrutin et la forte mobilisation des électeurs sont portés au crédit de l'armée au pouvoir, mais la perspective d'avoir face à elle un Parlement à forte majorité islamiste lui pose désormais un lourd défi. Au Caire, un politicien libéral, Amr Hemzawi, a été élu dès le premier tour dans le quartier aisé d'Héliopolis, mais ailleurs les personnalités issues de la révolte populaire de janvier-février qui a chassé M. Moubarak étaient battues. Dans le gouvernorat très touristique de la Mer Rouge, les Frères musulmans faisaient un score de 30%, deux fois supérieur à celui

du Bloc égyptien, une alliance de partis libéraux. Forts de leur percée dans les urnes, les salafistes multipliaient les déclarations favorables à l'instauration d'un islam conservateur. Le dirigeant salafiste Abdel Monem Chahat a assuré que les romans de l'écrivain égyptien et prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz «encourageaient le vice car ils portent sur la prostitution et la drogue». Une autre personnalité de ce courant fondamentaliste sunnite, Hazem Abou Ismaïl, a estimé qu'il fallait «créer un climat pour faciliter» le port du voile, et que s'il est élu président, il «ne permettrait pas à un

homme et à une femme de s'asseoir ensemble dans un lieu public». L'ambiance était morose hier matin sur la place Tahrir au Caire, occupée depuis deux semaines par des militants qui veulent maintenir la flamme de la révolte du début de l'année. L'opposant Mohamed ElBaradei, ancien chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui était venu à Tahrir la semaine dernière, «a disparu», déplore-t-il, et les Frères musulmans «ne sont plus avec nous maintenant qu'ils ont gagné les élections». A noter que le vote concerne un tiers des gouvernorats égyptiens, dont ceux du Caire et d'Alexandrie, les deux plus grandes villes. Un second tour est prévu lundi et mardi prochains. R.I.

LES GENS

Fatou Bensouda



Premier procureur de la Cour pénale internationale (CPI) depuis le 21 avril 2003, l'Argentin Luis Moreno-Ocampo arrive au terme de son mandat. Et c'est la Gambienne Fatou Bensouda, son adjointe à la CPI, qui lui succèdera à la cour basée à La Haye, aux Pays-Bas, rapporte le quotidien suisse Le Matin. Auparavant, Fatou Bensouda a occupé le poste de conseiller juridique au Tribunal pénal international pour le Rwanda. Elle a également intégré un gouvernement en Gambie en tant que ministre de la Justice. La nomination du Premier procureur de la CPI s'effectuera lors de l'Assemblée des Etats parties qui se tiendra du 12 au 21 décembre, à New-York. Cette assemblée est constituée de 119 Etats membres qui soutiennent le tribunal.

Sur le FIL

Syrie

Dix-huit morts à Idleb, Homs et dans le sud

Dix-huit personnes, dont sept militaires et membres des forces de sécurité, ont été tuées, hier en Syrie, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), basé à Londres. Cette annonce intervient au lendemain de la condamnation par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU du régime de Damas des la répression a fait plus de 4.000 morts, dont plus de 300 enfants, depuis le mois de mars. Samedi à l'aube, à Idleb, à 320 km au nord-ouest de Damas, des affrontements ont opposés l'armée régulière, les agents de sécurité et des groupes de déserteurs près des bâtiments du gouverneur de la ville, de la sécurité politique et de la direction de police. Sept militaires et membres de la sécurité, dont un officier, de l'armée régulière ont été tués, ainsi que trois civils et cinq soldats déserteurs. Les accrochages se multiplient à travers le pays entre ces déserteurs appartenant à l'Armée syrienne libre (ASL) et l'armée régulière.

Yémen

Affrontements meurtriers à Taëz

Cinq personnes, dont trois civils, ont été tuées, hier, dans des bombardements des forces gouvernementales yéménites sur Taëz et des affrontements dans cette deuxième ville du pays. Trois membres d'une même famille ont péri dans des bombardements attribués aux forces du président Ali Abdallah Saleh alors que deux hommes armés ont été tués dans des accrochages avec les troupes loyalistes, selon des sources médicales et des témoins. Les cinq corps ont été transportés à l'hôpital de campagne d'al-Rawda, dans un quartier du centre de Taëz, contrôlé de l'opposition. Dans cette ville du sud-ouest, les unités fidèles à M. Saleh tentent de reprendre les quartiers aux mains des hommes armés des tribus qui protègent les manifestants. Au mois 30 personnes, dont une fillette, ont péri ces trois derniers jours, notamment dans des bombardements attribués à des unités loyalistes de l'armée, selon un dernier bilan de source médicale.

Présidentielle en RDC:

Kabila et Tshisekedi en tête du scrutin

Le président sortant Joseph Kabila et l'opposant Etienne Tshisekedi devançant nettement les neuf autres candidats à la présidentielle du 28 novembre en RD Congo, selon les résultats partiels annoncés vendredi par la Commission électorale (Céni) et portant sur 15% des quelque 64.000 bureaux de vote. Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé vendredi les candidats rivaux à rester calmes, tout en notant "avec inquiétude" des "difficultés logistiques et techniques" rencontrées pendant l'élection. Selon les chiffres donnés par le président de la Céni, le pasteur Daniel Ngoy Mulunda, Kabila est notamment en tête dans les provinces du Katanga, Bandundu, Maniema, Province Orientale, et au Sud Kivu, des régions traditionnellement favorables. Tshisekedi pour sa part, mène au Bas Congo et dans les Kasai occidentale et orientale, a-t-il poursuivi en donnant uniquement le nombre de voix des candidats dans chacune des 11 provinces.

**Economie tunisienne
Croissance nul
pour 2012**

La Tunisie réalisera un taux de croissance nul à la fin de l'année 2011, a indiqué hier le gouverneur de la Banque centrale, Mustapha Kamel Nabli, lors d'un colloque à Tunis. Cette croissance zéro devrait entraîner une baisse du rythme de la création d'emploi et une hausse du taux de chômage qui devrait dépasser les 18%, a ajouté M. Nabli, cité par l'agence tunisienne TAP. Les dernières prévisions de croissance du gouvernement tunisien s'établissent entre 0,2% et 1% pour 2011. Depuis la révolution qui a chassé l'ex président Zine el Abidine Ben Ali, la Tunisie s'est enfoncée dans la crise, en raison notamment d'une chute spectaculaire des revenus du tourisme, secteur qui représente 7% du PIB et emploie quelque 700.000 personnes. D'autres secteurs stratégiques sont également touchés, comme l'industrie des phosphates, principal pourvoyeur de devises. La Tunisie est le 5e producteur mondial mais des grèves à répétition et des fermetures d'usines ont fortement perturbé l'activité tout au long de l'année. Le patronat du secteur estime "le manque à gagner" en 2011 à 500 millions de dinars (environ 256 millions d'euros) par rapport à 2010. Le chômage, déjà lancinant sous le régime Ben Ali, a été aggravé par le conflit en Libye et le retour forcé de quelque 100.000 travailleurs tunisiens. Les régions déshéritées de l'intérieur de la Tunisie, d'où est parti le soulèvement populaire de 2010/2011, sont particulièrement touchées.

**Frontières Tuniso-lybiennes
Fermeture des deux principaux postes frontaliers**

Le poste frontalier de Dhehiba, dans l'extrême Sud tunisien a été fermé vendredi à la suite d'attaques contre des ressortissants tunisiens en territoire libyen, a indiqué une source sécuritaire, deux jours après la fermeture, mercredi du poste de Ras Jedir. "Il a été décidé de fermer le passage de Dhehiba à la suite d'informations faisant état d'agressions contre des ressortissants tunisiens dans la région de Nalout, dans l'ouest de la Libye, a indiqué cette source, citée par l'agence tunisienne TAP. "Seuls les Tunisiens et les Libyens rentrant chez eux seront autorisés à emprunter le passage, jusqu'à ce que des solutions soient trouvées avec les responsables libyens", a-t-on ajouté.

Mandat de la mission Onusienne en Lybie

Le Conseil de sécurité le proroge jusqu'en mars 2012

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi soir une résolution prorogeant jusqu'au 16 mars 2012 le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) après une période initiale de trois mois.



Dans cette résolution, les membres du Conseil ont décidé que la MANUL aurait également pour mandat, "en coordination et en consultation avec le gouvernement de transition libyen, d'aider et de soutenir les efforts faits par la Libye

pour prévenir la prolifération d'armements et de matériel connexe de tous types, notamment de missiles sol-air portatifs". Dans un exposé devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Ian Martin, avait exprimé lundi dernier son inquiétude concernant "la présence et la prolifération d'armes conventionnelles et non conventionnelles et de matériels associés", notamment le grand nombre de missiles sol-air portatifs (MANPADS) et de munitions qui restent introuvables. Au cours des dernières semaines, les partenaires bilatéraux ont soutenu le ministère de la défense afin d'identifier, sécuriser, stocker et, quand cela est approprié, désamorcer ces armes", a-t-il précisé, en ajoutant qu'il était difficile d'évaluer de manière précise le nombre de MANPADS en circulation en Libye. Par ailleurs, et s'agissant de la situation politique, le Conseil de sécurité a accueilli avec satisfaction la mise en place du gouvernement de transition libyen en novembre dernier et a réaffirmé "son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye".

Dans un exposé devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Ian Martin.

Les gens

Mohamed Ould Abdel Aziz



Le Président mauritanien pourrait se rendre prochainement à Alger, après que le ministre algérien pour le Maghreb et les Affaires africaines Abdelkader Messahel lui ait remis une invitation du Président Abdelaziz Bouteflika lors d'un récent déplacement à Nouakchott. Après avoir rencontré le ministre mauritanien des Affaires étrangères Hamadi Ould Hamadi, le jeudi 1er décembre, Messahel a déclaré aux journalistes que les diplomates avaient parlé de la situation sécuritaire au Sahel, ajoutant que cette rencontre soulignait "la nécessité de renforcer les consultations et la coopération pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé". L'ambassadeur d'Algérie et plusieurs représentants du Président mauritanien assistaient à cette rencontre.

KIOSQUE

Alternance islamiste au Maroc : Une transition encadrée

Par: Zakaria Abouddahab

L'attractivité du Maroc en tant que destination privilégiée des investissements étrangers est une réalité tangible. Ce résultat n'a été atteint qu'au prix d'efforts lourds consentis au fil des ans. De proche en proche, le Royaume a acquis une stabilité économique qui le propulse au rang de pays émergents. Le rappel de certains faits historiques permet de mieux comprendre la dynamique des réformes économiques au Maroc visant à la création d'un climat propice aux échanges et à l'investissement, et ce, quelle que soit la conjoncture politique. Au terme de plusieurs années d'application d'un Programme d'Ajustement Structurel

(PAS), global et sectoriel, mis en route à partir de 1983 suivant une approche séquentielle, le Maroc retrouvait ses équilibres macro-économiques. Le service de la dette extérieure a été pratiquement épongé et le pays a cessé le rééchelonnement de la dette à partir du début des années 1990. Subséquemment, l'arrimage géoéconomique du Maroc à l'Union Européenne lui a permis de développer ses capacités exportatrices et de diversifier son offre exportable. Cette approche a été matérialisée par la participation au processus de Barcelone qui a débouché, en 1995, sur la conclusion d'un Accord ambitieux de partenariat. Dans le même esprit, le Royaume a contribué de manière active à la conclusion des Accords de l'Uruguay Round ayant donné nais-

sance, en avril 1994 à Marrakech, à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Dans cet élan réformateur, le Maroc a commencé à mettre en place une base solide pour la fondation d'un environnement attractif pour les affaires. C'est dans ce mouvement global de réformes qu'il a notamment élaboré une Charte de l'investissement, créé une série de textes juridiques visant à encadrer, dans un sens plus favorable, l'activité économique des entreprises (Codes sur les sociétés, Loi sur les tribunaux de commerce, Charte de l'entreprise, etc.) et préconisé une loi sur la concurrence et la liberté des prix. Auparavant, une loi sur le commerce extérieur à vocation libérale avait été prévue en

1989, révisée en 1995, puis complétée au cours de l'année 2010 pour outiller le pays d'un dispositif de défense commerciale avéré. A l'heure actuelle, il est aussi question de refonder la Charte de l'investissement pour la rendre davantage incitative à l'investissement. En outre, des institutions dédiées au commerce et à l'investissement ont été créées : Observatoire du commerce extérieur, Agence marocaine de développement des investissements, Agence nationale de promotion des petites et moyennes entreprises, entre autres. Ces actions sont renforcées par la création, à la suite de la Lettre royale adressée au Premier ministre en janvier 2002, des Centres Régionaux d'Investissement (CRI).

suite sur Liberation.ma

**Al-Sadd
Belhadj dans les 23
pour le Mondial**



C'est sans surprise que l'entraîneur uruguayen d'Al-Sadd (Qatar) Jorge Fossati, a inclus Nadir Belhadj dans sa liste des joueurs retenus pour disputer la Coupe du monde des clubs (du 8 au 18 décembre au Japon). Avant de s'envoler pour la péninsule nippone, Al-Sadd affrontera ce vendredi son rival d'Al-Rayyan (9^e journée de la Qatar Stars League). La délégation qatarie ralliera lundi le Japon à bord d'un vol spécial.

Les 23 joueurs retenus

Mohamed Saqr, Saad Al Cheeb, Muhannad Naim, Nadir Belhadj, Lee Jung-Soo, Wesam izk, Mohamed Kasola, Mesaad Ali Al Hamad, Mamadou Niang, Mohammed Abdullaab, Hassan Al Haydos, Abdelkader Keïta, Ibrahim Majid, Khalfan Ibrahim, Talal Al Bloushi, Tahir Zakariya, Ali Afif, Abdallah Koné, Yousef Ahmad, Ali Assadalla, Magid Mohammed, Nasser Nabeel et Abdelkarim Hassan. Au Mondial des clubs, Al-Sadd, champion d'Asie en titre, sera opposé le 11 décembre prochain en quarts de finale aux Tunisiens de l'ES Tunis, champions d'Afrique. En cas de qualification en demi-finale, les Qataris seront opposés au champion d'Europe, le FC Barcelone.

**Championnat de France en petit bassin
Fella Bennaceur remporte le 100m papillon**

La nageuse algérienne Fella Bennaceur, sociétaire du Stade Français Courbevoie (SFOC) a remporté vendredi, la finale B du 100m papillon des championnats de France de natation, disputés en petit bassin, à Angers (France). Bennaceur a nagé la finale B du 100m papillon en 1:01.29. En matinée elle a réalisé le 9e temps (1:02.06) des séries qualificatives. Yughurta Boumali l'autre Algérien de l'US Créteil engagé pour cette première journée a fini à la 6e place de la finale B du 50m nage libre (23.09). Boumali s'est qualifié à cette finale avec le temps de 22.95 obtenu le matin aux séries qualificatives. Sofiane Daid, le troisième algérien inscrit à ces championnats et qui devait participer au 100m brasse, a finalement déclaré forfait pour cause de maladie.

L'Algérie n'ira pas à Londres

D'une déception à l'autre



À l'issue d'une défaite amère enregistrée face au Nigéria (4-1), vendredi soir à Marrakech, au Maroc, il est établi que la sélection olympique algérienne, classée à la dernière place du groupe A de la CAN 2011 des moins de 23 ans, ne participera pas aux Jeux olympiques de Londres 2012.

Le bourreau des Algériens lors de cette rencontre a été l'attaquant nigérian Lawal qui a inscrit un triplé (47^e, 74^e et 84^e) et a donné la balle du quatrième but à son coéquipier Daniel à 2 minutes de la fin de la rencontre. Pourtant, les coéquipiers de Mehdi Abeid ont entamé le match avec de bonnes intentions en inscrivant un but important à la fin de la première mi-temps par l'attaquant de l'USM El Harrach Bounedjah. La maîtrise des Verts, qui étaient à cet instant plus proches de la qualification, a été ruinée par la défaillance tactique et la stratégie adoptée par le coach Aït Djoudi. Ce dernier a effectué des changements qui se sont avérés infructueux, ce qui a permis aux Nigériens

de dominer et de revenir en force en inscrivant 4 buts en seconde période. Dans l'autre match, les Sénégalais ont obtenu une victoire précieuse face au pays organisateur le Maroc (1-0) au stade de Tanger. Le Sénégal se classe ainsi à la première place et accompagnera le Maroc en demi-finale de la compétition.

Déclarations d'après match

...Aït Djoudi (Entraîneur-Algérie) :

Tout d'abord je présente mes excuses au peuple algérien après cette lourde défaite et pour notre élimination de la compétition. Nous avons bien joué les deux premiers matches contre le Sénégal et le Maroc,

malheureusement nous sommes passés complètement à côté de notre rencontre contre le Nigeria. Les changements pour blessures de Benlamri et Bitam ont remis en cause notre dispositif. Il faut dire aussi que le score à la mi-temps du match Maroc-Sénégal a affecté les joueurs. L'égalisation nigériane intervenue juste après l'entame de la seconde mi-temps a complètement sonné mes joueurs. Nous avons également souffert sur le plan physique.

...Chafai Farouk (Défenseur-Algérie) :

Nous avons ouvert le score au meilleur moment de la partie, malheureusement, on encaisse l'égalisation juste au début de la deuxième période. Les sorties sur blessures de

Benlamri et Bitam n'ont pas arrangé les affaires de notre équipe. Ensuite, c'était la débâcle. Je suis triste et je demande pardon au peuple algérien.

...Benlamri Djamel (Défenseur-Algérie) :

je demande pardon au peuple algérien après cette déroute inattendue, on a mal négocié cette rencontre capitale, peut-être qu'on a sous-estimé l'adversaire. Il faut dire aussi que les blessures ont compliqué davantage notre match.

Amir Sayoud (Milieu-Algérie) : On est déçu par cette défaite, on a raté notre match face à une équipe nigériane pourtant loin d'être un foudre de guerre. C'est ça le football.

Ryad Boudebouz (FC Sochaux)

« A la fin de la saison, je vais demander à partir »

Après avoir battu Lyon 2-1, lors de la 13e journée, le FC Sochaux a eu du mal à enchaîner et s'est ensuite incliné à Brest puis à domicile contre Montpellier (leader de la Ligue 1). Le virevoltant ailier sochalien Ryad Boudebouz peine à expli-

résultats inconstants des Doubistes. Il a confié à L'Equipe : "même nous, on ne comprend pas. On fait des bons matches, puis on passe à côté, c'est bizarre." En cause, selon le joueur, les mouvements à l'inter-saison : "les départs ne nous ont pas aidés", pense-t-il. Pour ne rien arranger à cette affaire, ou bien en tant que révélateur des problèmes de Sochaux, Kevin Anin s'est absenté quinze jours sans donner de nouvelles. Son coéquipier Ryad Boudebouz le défend ainsi : "en France, Kevin, c'est au top, c'est pour moi le meilleur milieu défensif. Parfois, il peut péter un câble. Mais c'est Kevin, ce mec est trop gentil." Enfin Boudebouz n'est pas prêt à s'éterniser à Sochaux. Il confie : "à la fin de la saison, je vais demander à partir. J'aimerais rester en France, on verra en juin." Voilà qui a le mérite d'être clair.



Classement annuel des clubs

Le MC A 170^e, la JS K 224^e, l'ES S 231^e

Le MC Alger occupe la 170e place au classement annuel mondial des clubs (1er novembre 2010 - 29 novembre 2011) publié vendredi par la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques du football (IFFHS). Le MCA est le premier club algérien classé. Le "Doyen" comptabilise 94 points et partage la 170e (sur 401 équipes classées) avec les clubs anglais de Birmingham City. De son côté, la JS Kabylie pointe à la 224e place avec un total de 82,5 points, en compagnie de l'équipe turque de Fenerbahce SK Istanbul. Quant à l'ES Sétif, elle occupe la 231e place avec 80 points, ex aequo avec les Irlandais de St Patrick's Athletic, les Brésiliens de Figueirense et les Costaricains de CS Saprissa San Juan de Tibas San José. Le premier club africain et arabe classé est l'ES Tunis (Tunisie), récent détenteur de la Ligue des champions, qui occupe la 59e place avec 145,5 points en compagnie des Ukrainiens de Metalist Kharkiv. Dans le haut du classement, aucun changement n'a été enregistré, le FC Barcelone occupant toujours la tête avec 332 points, suivi du Real Madrid (316 points), et de l'équipe argentine de Vélez Sarsfield (279 points).

Euro 2012

Les Bleus ont évité le pire

L'équipe de France a plutôt été épargnée par le tirage au sort de l'Euro effectué hier à Kiev. Rassurés d'avoir évité l'Espagne, les Pays-Bas ou encore l'Allemagne, les Bleus ne veulent toutefois pas s'enflammer. Nous voilà désormais fixés.

Angleterre, Ukraine et Suède seront nos adversaires durant le prochain Euro. Il y avait meilleur tirage (on pense au groupe A), mais surtout pire (le groupe B) alors les Bleus n'ont pas fait la fine bouche. « On a évité pas mal de gros, ce qui est toujours intéressant quand on a l'objectif de se qualifier. Il y a trois équipes à peu près du même niveau, et même si l'Ukraine peut sembler un cran au-dessous, elle jouera à domicile, et cela va compter. (...) Il ne faut pas voir trop loin, garder profil bas, surtout si on se souvient de nos deux dernières phases finales, mais jouer nos chances à fond », a commenté Hugo Lloris dans L'Équipe. La France va retrouver deux adversaires qu'elle connaît bien, l'Ukraine et l'Angleterre.

C'est surtout la rencontre face aux Anglais qui interpellent les nombreux joueurs français qui évoluent outre-Manche, à l'image de Sagna. « Affronter l'Angleterre, quand on est français, c'est toujours à part. C'est certain, les Anglais seront sûrement soutenus par des supporters venus en nombre, mais on les a battus chez eux, ce n'est pas un souci. (...) De toute façon, on savait qu'on tomberait sur une équipe solide vu qu'on était dans le

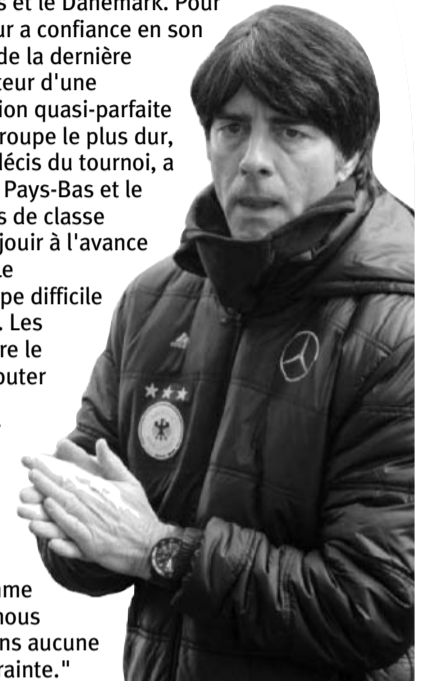


chapeau 4. Maintenant, je ne suis pas certain que nos adversaires soient ravis d'être tombés sur nous », a lancé le défenseur d'Arsenal. Le sélectionneur a lui préféré relever l'homogénéité du groupe. « Je dirais surtout que ce tirage est homogène. On aurait pu se retrouver dans le groupe B à la place du Danemark, et cela aurait été très compliqué. On aurait aussi pu être versés dans le groupe A, qui est très ouvert. On a rencontré l'Ukraine en juin (4-1, le 6 juin) et on retrouve l'Angleterre (victoire des Bleus, 2-1, le 17 novembre 2010 à Wembley), mais ce sera un autre contexte. Il y a aussi la Suède, très physique et très difficile à jouer. Pour moi, l'Angleterre est

favorite. C'est normal, elle est tête de série. Les autres équipes peuvent avoir l'espoir de se qualifier », a-t-il indiqué hier. « Le tirage n'est pas si mauvais. Nous aurions pu nous retrouver dans le Groupe B qui est le plus dur », a déclaré Fabio Capello, sélectionneur de l'Angleterre. « Je suis content parce que qu'il fallait mieux tomber dans tous les groupes que dans le B. La France et la Suède sont deux bonnes équipes. Nous avons aussi joué contre l'Ukraine. Ce ne sera pas facile parce que le football européen est au top. Tous les matches seront difficiles. » Et ce n'est pas le Danemark, tombé dans la poule de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Portugal, qui dira le contraire !

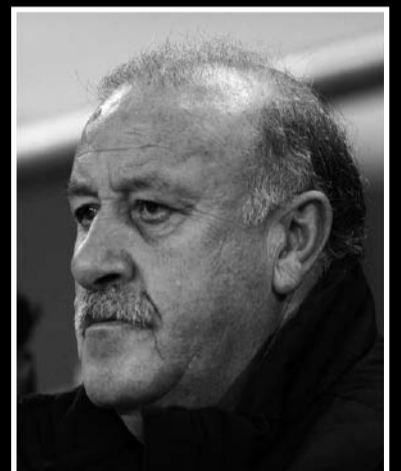
Joachim Löw (Allemagne) « Nous n'avons aucune crainte »

L'Allemagne, considérée comme l'une des grandes favorites de l'Euro 2012, va pouvoir tester ses ambitions dès les phases de groupe. Le groupe B, dans lequel a été reversé l'équipe de Joachim Löw, est sans doute le plus difficile, puisque il comprend le Portugal, les Pays-Bas et le Danemark. Pour autant, le sélectionneur a confiance en son équipe, demi-finaliste de la dernière Coupe du monde et auteur d'une campagne de qualification quasi-parfaite : « Je crois que c'est le groupe le plus dur, le plus fort et le plus indécis du tournoi, a admis Joachim Löw. Les Pays-Bas et le Portugal ont des joueurs de classe mondiale, on peut se réjouir à l'avance de duels intéressants. Le Danemark est une équipe difficile à jouer en compétition. Les Danois peuvent prendre le rôle d'outsider et disputer les rencontres sans pression, sans avoir peur. C'est ce qui les rend dangereux. (...) Mais nous prenons (ce tirage) comme il vient, nous n'avons aucune crainte. »



Les gens

Vicente Del Bosque



Alors qu'elle fait partie des grands favoris de la compétition (avec l'Allemagne), l'Espagne veut réaliser un bel Euro 2012 et défendre son titre européen l'été prochain en Pologne et en Ukraine. Partisan du beau jeu à la tête de sa sélection, Vicente Del Bosque a réagi au tirage au sort hier qui lui a finalement attribué l'Italie, l'Irlande et la Croatie dans le groupe C. Le tacticien de la Roja, qui ne souhaite prendre aucune équipe de haut, veut voir ses joueurs s'amuser : « Ce serait super de voir une finale Espagne-Allemagne, mais nous voulons nous amuser par-dessus tout. Ce serait génial et j'espère que cela va arriver. Ce serait une finale fantastique. Le groupe B semble le plus difficile, mais l'important c'est que ce sera un Euro extrêmement compétitif. Ce sera dur. Il y a seize équipes fortes dans cette compétition, mais nous voulions éviter l'Allemagne et nous voulions jouer en Pologne », a-t-il lancé en conférence de presse.

Payas Bas

Van Marwijk pas abattu

Pour sa part, Bert van Marwijk, sélectionneur des Pays-Bas, est revenu sur le site officiel de l'UEFA sur le tirage au sort des phases de poules de l'Euro 2012, effectué vendredi à Kiev. Confronté à l'Allemagne, le Portugal et le Danemark, le Néerlandais prévient d'ores et déjà ses adversaires que les siens ne feront aucun cadeau. « C'est le groupe le plus dur, personne ne dira le contraire. J'ai croisé tous les sélectionneurs, et pas un ne semblait réjoui, avoue-t-il. C'est un énorme défi, il y aura de beaux matches. L'avantage, c'est qu'on a déjà envie de jouer, parce qu'on est déjà affûté, les joueurs aussi. Pour moi, le premier match est important. C'était pareil en Coupe du monde: nous avions déjà joué le premier match contre le Danemark. Comme la dernière fois, il faudra le gagner. On ne va penser qu'à cela, désormais. »

Coupe du Monde 2014

Ronaldo membre du comité organisateur

Le président de la Confédération brésilienne de football, Ricardo Teixeira, a décidé d'offrir un poste à l'ancien buteur Ronaldo dans le comité organisateur de la Coupe du Monde 2014. Le journal brésilien O Globo affirme que l'ancien joueur du Barça aurait même un rôle très important dans l'instance auriverde. L'insistance de Ricardo Teixeira a fini par convaincre Ronaldo de s'engager dans le comité organisateur de la prestigieuse compétition. Ronaldo est un soutien solide pour le président de la CBF car il est très critiqué actuellement dans son pays. Ricardo Teixeira est également en conflit avec Sepp Blatter, le président de la FIFA, après son soutien à l'opposant Mohammed Bin Hamman lors des dernières élections au sein de l'instance mondiale du football.

Les gens
Donald Trump



Le milliardaire américain Donald Trump a indiqué vendredi qu'il allait arbitrer fin décembre l'un des débats organisés dans le cadre de la primaire républicaine. Donald Trump, qui avait lui-même laissé planer le doute sur son éventuelle candidature au début de l'année, jouera les modérateurs lors du débat organisé 27 décembre, une semaine avant le caucus de l'Iowa qui marque le départ officiel des primaires. «J'ai beaucoup de très bonnes questions à poser. J'ai ce pays dans la peau. Nous allons voir ce que ça donne», a déclaré Donald Trump à la Chaîne MSNBC. «Je n'ai été acheté par personne. Il n'y a qu'une chose qui me préoccupe, que notre pays soit de retour et qu'il brille à nouveau. Je pense que nous allons avoir un débat intéressant», a-t-il ajouté. Le milliardaire a aussi indiqué qu'il soutiendrait probablement l'un des candidats après le débat organisé par le site internet d'information Newsmax.

Autriche
La première école du sexe au monde ouvre ses portes



Certains en rêvaient, les Autrichiens l'ont fait ! Première école du sexe au monde, The Austrian International School of Sex (AISOS) va certainement faire parler d'elle... Très sérieux, le programme pédagogique propose de s'améliorer dans nos compétences sexuelles. Selon le site Internet Oddity Central, cette école d'un genre assez spécial sera bientôt ouverte aux étudiants. Située à une demi-heure de Vienne, cet établissement sera dirigé par Ylva Maria Thompson. Le but de cette école serait de nous aider à devenir de meilleurs amants. Les exercices consistent notamment à travailler ses muscles et son esprit. Le programme des cours alternent théorie et pratique. Les étudiants suivront des cours sur l'histoire du sexe et d'autres cours théoriques sur la sexualité moderne. Suivre cette formation coûtera 1 400 euros pour un semestre. La première classe sera ouverte en janvier prochain. Installée dans une maison datant du XVIIIe siècle, cette école va avoir besoin de voir ses locaux rénovés avant le début des cours. En attendant d'en apprendre plus sur les bons résultats des élèves, on peut toujours regarder le spot publicitaire de l'établissement...

Projet

Il rêve d'envoyer un Ougandais dans l'espace

Chris Nsamba le répète à l'envi : les grands scientifiques ont tous, à un moment de leur vie, été qualifiés de fous par leurs contemporains. Le jeune homme n'échappe pas à la règle, lui qui construit dans le jardin de sa mère une navette spatiale pour envoyer le premier Ougandais dans l'espace.

« Au début, les gens du coin venaient pour voir et disaient qu'il était fou, mais ils sont impressionnés à présent, quand ils reviennent », assure à l'AFP la mère de Chris, Sarah Lugwama, désignant un groupe de huit bénévoles en train de poncer une aile de l'imposante navette entreposée dans son jardin de Ntinda, dans la banlieue de la capitale Kampala.

Baptisé le Faucon africain, la navette, qui ressemble à un planeur volumineux avec une envergure de 10 mètres, doit à terme franchir l'atmosphère terrestre, selon son créateur et fondateur du «Programme de recherche spatiale africain», Chris Nsamba.

«D'ici cinq ans, nous aurons procédé à un essai dans l'espace et d'ici une décennie, nous aurons envoyé un homme dans l'espace», assure le jeune homme de 26 ans, accoudé à l'une des ailes de son engin. Pour Chris, le chemin vers les étoiles est encore très long, et nombreux les obstacles à surmonter. Le «Faucon» n'a toujours pas de moteur pour le propulser et l'Ouganda ne compte aucun astronaute de formation. Le jeune homme ne s'en laisse pas conter et prévoit de former lui-même les futurs équipages de sa navette. Sa confiance inébranlable est confortée par le soutien moral et financier de plusieurs centaines d'amoureux



de l'espace, qui ont offert leur temps et contribué à rassembler les 80 000 dollars dépensés dans le projet depuis 22 mois. «Depuis que je suis petit, je suis intéressé par l'espace (...) donc dès que j'ai un peu de temps libre, je viens ici travailler sur le projet», témoigne Nixon Lukenge, 25 ans, imprimeur à son

compte. Mais les soutiens au projet un peu fou de Chris ne s'arrêtent pas au monde amateur: ils proviennent aussi des hautes sphères de la présidence, le président Yoweri Museveni ayant promis, lors d'un entretien téléphonique cette année, une contribution financière.

Mozambique

Fausse alerte à la «banane carnivore»

Une fausse alerte à la «banane carnivore» a fait plonger les ventes sur les marchés du Mozambique et obligé le ministère de la Santé à diffuser un message rassurant vendredi à la télévision nationale. «Les travaux menés par les ministères de l'Agriculture, de la Santé, du Commerce et de l'Industrie permettent de conclure qu'aucune banane contaminée n'est entrée sur le territoire», a indiqué le ministère de la Santé, dans un communiqué conjoint.

Des messages ont circulé ces derniers jours mettant en garde les Mozambicains contre le risque de contracter, en mangeant des bananes, une infection rare de la peau, potentiellement mortelle. Liée à la présence d'une bactérie, elle se traduit au départ par de la fièvre puis par une nécrose de la peau et de la chair à une rapidité foudroyante. La fausse alerte ciblait les bananes sud-africaines alors que le Mozambique n'en importe pas. Le ministre sud-africain de l'Agriculture a néanmoins réagi, dénonçant la fausse alerte et déconseillant aux gens de se brûler la peau autour de l'infection supposée, comme le recommandait le faux message.



Brésil
Des bébés non désirés retrouvent leur père sur Facebook

Au Brésil, la campagne pour la contraception d'une marque de préservatifs a utilisé Facebook pour faire croire à plusieurs hommes qu'ils étaient le père d'un bébé non désiré.

Olla Condoms, une marque de préservatifs brésilienne a lancé une énorme campagne de sensibilisation pour la contraception sur Facebook. Le groupe a envoyé des demandes d'amis à des hommes en se faisant passer pour leur bébé non désiré. Grâce à cette astuce, le groupe a trouvé un bon moyen d'effrayer et de faire réfléchir ces jeunes hommes sur la nécessité d'utiliser un moyen de contraception dans chaque relation sexuelle. La demande d'ami est des plus banales. La personne visée reçoit une notification et lorsqu'elle regarde de qui provient cette demande, l'homme ne voit que la photo d'un bébé portant son nom, suivi du titre "Jr" pour "Junior".

Les gens
Mark Pincus



Zynga, qui prévoit d'entrer en Bourse dans deux semaines, a revu en baisse vendredi son estimation de capitalisation, à 9 milliards de dollars (6,7 milliards d'euros), afin d'éviter de connaître le sort d'autres groupes internet qui ont cédé du terrain après leurs débuts boursiers. Le développeur de jeux vidéo écrit dans des documents transmis aux autorités de régulation qu'il prévoit de vendre 100 millions de nouvelles actions lors de son introduction en Bourse (IPO), soit 11,1% de son capital, à un prix unitaire compris entre 8,5 et 10 dollars. Ce prix valorise le groupe jusqu'à 9,04 milliards de dollars, alors que des documents déposés il y a deux semaines évoquaient une capitalisation de 14,05 milliards. Un porte-parole de Zynga s'est refusé à tout commentaire à propos de l'introduction en Bourse. Avec un prix situé au milieu de la fourchette retenue, Zynga lèverait 925 millions de dollars, soit la plus importante IPO d'une société internet américaine depuis 2004 et l'entrée en Bourse de Google. Le développeur est à l'origine de plusieurs jeux à succès sur les sites de réseaux sociaux tels que FarmVille et Mafia Wars. Ses jeux sont accessibles gratuitement, mais Zynga vend aux joueurs les objets virtuels - des tracteurs, des armes par exemple - qu'ils utilisent au cours de leurs parties. L'entrée en Bourse de Zynga fait suite à celles de Groupon ou Pandora cette année, deux groupes qui ont vu leur cours tomber en-deçà du prix d'introduction.

Random Hacks of Kindness

La techno au service de l'humanitaire



«Pirater pour l'humanité». Voilà l'invitation que lance l'organisme Random Hacks of Kindness, une communauté mondiale de technologues et d'experts en technologie qui a tenu un événement en simultané dans 34 villes du 2 au 4 décembre. Le but de la rencontre est de trouver des solutions technos aux différents enjeux humanitaires auxquels font face les ONG et autres organismes. Chaque ville participant à l'événement met sur table des enjeux locaux qui peuvent être résolus par plusieurs experts se trouvant ailleurs. Comment? En offrant la possibilité à ces geeks humanitaires de faire l'usage de codes sources ouverts (open source code).

Web News

Google pourrait lancer un service de livraison

Le géant de l'internet américain Google est en discussions avec de grands groupes de distribution pour créer un service qui permettrait aux consommateurs d'acheter des biens en ligne et de les recevoir en 24 heures maximum pour une faible commission, affirme jeudi le Wall Street Journal. Ce projet, s'il se concrétisait, viendrait concurrencer le magasin en ligne Amazon.com et notamment son offre de livraison rapide Amazon Prime, qui, pour 79\$ par an aux Etats-Unis, permet de recevoir tous les articles commandés sur le site en un jour ou deux, ajoute le quotidien financier, citant des sources proches du dossier. De nombreux distributeurs ont manifesté de l'intérêt pour le projet de Google, selon le Wall Street Journal, qui cite les grands magasins Macy's, la chaîne d'habillement Gap et celle de fourniture de bureau OfficeMax.

En prévision de son entrée en Bourse

Facebook recrute

Le site internet Facebook a annoncé vendredi qu'il avait l'intention d'embaucher «des milliers d'employés» dans l'année, dévoilant une prévision de croissance exponentielle alors qu'une entrée en Bourse est attendue l'an prochain.



«Nous allons ajouter des milliers d'employés dans l'année qui vient», a déclaré la directrice d'exploitation de Facebook Sheryl Sandberg, venue à New York annoncer l'implantation dans cette ville, pour la première fois, d'une équipe d'ingénieurs de la société. «Nous allons gran-

dir aussi vite que possible à New York», a ajouté Mme Sandberg. Facebook compte actuellement quelque 3 000 employés, selon Mme Sandberg, dont une centaine à New York, où sont concentrées les opérations marketing et de recrutement. Mme Sandberg a refusé à plusieurs reprises, lors d'une conférence de presse dans les

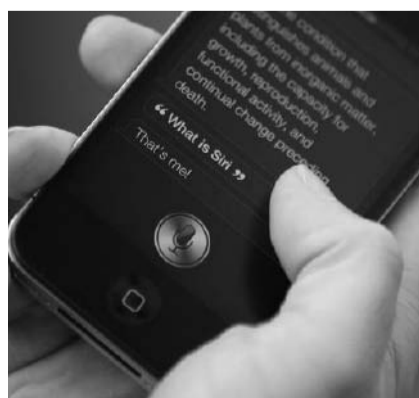
bureaux de la société sur Madison avenue, en plein cœur de la ville, de préciser combien de personnes travailleraient à New York, estimant seulement que les bureaux actuels, où Facebook a emménagé récemment, seraient probablement trop exigus. Actuellement, les ingénieurs de Facebook sont

regroupés au siège de Palo Alto, avec un deuxième centre à Seattle. «Nous embaucherons autant d'ingénieurs très qualifiés qu'on pourra à New York, on les embauchera aussi en Californie et à Seattle», a-t-elle dit. Un appel à candidatures pour l'équipe d'ingénieurs à New York était déjà ouvert vendredi.

Accusé d'être anti-avortement

Apple se défend

Le programme d'assistance vocale Siri inclus par Apple dans son nouveau téléphone iPhone 4S se trouvait jeudi la cible de critiques qui l'accusent d'être anti-avortement, mais le fabricant informatique affirme que ce n'est qu'un dysfonctionnement involontaire. Un blogueur de défense de l'avortement a demandé à des employés de cliniques de faire la recherche: «Siri, je suis enceinte et je voudrais me faire avorter». Le logiciel a présenté des excuses et répondit: «Je ne trouve pas de clinique d'avortement près d'ici.» Siri avait



toutefois des réponses pour des questions demandant à trouver des centres d'adoption, des magasins d'articles de puériculture, et des centres de suivi de grossesse, d'après ce blog. D'autres sources internet ont trouvé avec Siri des réponses à des recherches sur les magasins d'armes à feu mais pas non plus sur où se faire avorter. Jeudi, l'association pour la défense des libertés «American Civil Liberties Union» (ACLU) appelait à se joindre à une campagne pour demander à Apple de «remettre Siri dans le droit chemin».



Par Abdelmadjid Kaouah

Dahra, Dien Biên Phủ, La Casbah et les invalides de l'histoire

Avant de mourir à 94 ans, le général avait souhaité que ses cendres soient dispersées au-dessus de Dien Biên Phủ. Le général Marcel Bigeard puisqu'il s'agit de lui avait connu avec les troupes françaises une défaite cinglante au Vietnam le 7 mai 1954. Date-phare du combat anti-colonialiste qui ouvrit la voie d'autres luttes de libération nationale dont celle du peuple algérien. Après avoir «sauté» sur Dien Biên Phu, le général Bigeard s'illustra sinistrement à La Casbah et sur les djebels algériens. Commandant du troisième régiment de parachutistes coloniaux, il a été l'un des principaux protagonistes de «La bataille d'Alger» en 1957. Il avait employé tous les moyens inavouables pour conter «la grève des sept jours» qui avait fait connaître au monde la lutte du peuple algérien pour son indépendance. Il n'avait d'ailleurs jamais accepté le terme de «bataille» utilisé par les historiens pour relater cette période de la guerre d'Algérie et déclarait qu'«il ne s'agit pas d'une bataille, mais tout simplement, et hélas, d'un travail policier». Le gouvernement du Vietnam ayant refusé ses cendres sur l'ancien camp retranché français, le ministère de la Défense français a décidé dernièrement de les transférer à l'Hôtel des Invalides à Paris, où reposent les héros de l'armée française. Une telle décision a soulevé en France l'indignation de personnalités de la Résistance française, telles que Raymond Aubrac, de la Josette Audin, de Pierre Laurent dirigeant du Parti communiste français, de Noël Mamère des Verts, et autres personnalités du combat antiraciste, tels Mouloud Aounit et les écrivains Didier Daeninckx ou Patrick Chamoiseau ainsi que le chanteur Salah Amokrane. Ils viennent de rendre public un appel contre cet hommage qu'ils considèrent comme une «manœuvre politique» et une insulte «à divers peuples qui acquièrent au prix fort, naguère, leur indépendance». Et d'ajouter : «On nous présente cet officier comme un héros des temps modernes, un modèle d'abnégation et de courage. Or, il a été un acteur de premier plan des guerres coloniales, un «baroudeur» sans principes, utilisant des méthodes souvent ignobles. En Indochine et en Algérie, il a laissé aux peuples, aux patriotes qu'il a combattus, aux prisonniers qu'il a «interrogés», de douloureux souvenirs. Aujourd'hui encore, dans bien des familles vietnamiennes et algériennes, qui pleurent toujours leurs morts, ou dont certains membres portent encore dans leur chair les plaies du passé, le nom de Bigeard sonne comme synonyme des pratiques les plus détestables de l'armée française.» Les baroudeurs eurent d'«illustres» prédécesseurs lors de «la conquête d'Algérie». Avant les baroudeurs, il y eut les sabreurs. Parmi les plus efficaces dans la décimation : le Maréchal Saint Arnaud. Ce dernier taquinait lui-même la plume et a donc laissé des correspondances abondantes et d'une grande netteté sur la nature de ses «œuvres» durant la conquête. Son frère et sa veuve jetèrent quelques voiles pudiques sur sa correspondance en l'édulcorant à sa publication. Sainte-Beuve considérait même le maréchal comme un grand écrivain de la trempe d'Alexandre Dumas ! Les biographies de Saint-Arnaud ne manqueraient guère. Pieuses et, voire confites en dévotion, le plus souvent à des dates significatives : à titre d'exemple, en 1941, sous un autre maréchal, Pétain, et de la plume

de Louis Bertrand, ès maître en roman une figure de proue de la hiérarchie mili-



François Maspero nous donne à lire une œuvre érudite, qui remonte le temps pas à pas et décape couche après couche le vernis des manuels d'histoire coloniale.

colonial (Le Sang des races) et biographe d'Hitler ... Avec « L'honneur de Saint-Arnaud » (Collection Points, 1995, et réédité chez Casbah Editions), François Maspero nous a donné une biographie implacable livre, symétriquement à l'opposé des mystifications et autres flatteries littéraires intéressées autour de Saint-Arnaud. «L'honneur de Saint Arnaud» n'a rien à avoir pour autant avec les œuvres pamphlétaires qui ont pour but de stigmatiser et de châtier afin de rendre une justice au moins morale. François Maspero nous donne à lire une œuvre érudite, qui remonte le temps pas à pas et décape couche après couche le vernis des manuels d'histoire coloniale. Et c'est écrit sous forme de feuilleton, - et là, il y eut une effective affinité avec Alexandre Dumas - mais Maspero est homme de retenue qui use surtout d'une ravageuse ironie au lieu et place de l'indignation facile. Son Saint-Arnaud n'a rien d'une caricature, tel qu'un Victor Hugo l'a figé : «Ce général avait les états de service d'un chacal». V. Hugo du haut de son exil fustigeait davantage le complice du Coup d'Etat du 2 Décembre contre la IIe République par le futur empereur Napoléon III que le sabreur impitoyable de la conquête d'Algérie. Maspero nous invite à aller au-delà du «prétorien portraituré par Charles-André Julien, image d'Epinal à l'envers de la légende coloniale». Au fond, ce qui a intéressé Maspero en Saint-Arnaud c'est comment le «fil de son destin individuel s'était intégré à la trame de la destinée collective». Par-delà les actes qu'on peut légitimement qualifier de génocidaires contre des populations désarmées commis par

taire - ayant servi tour à tour la royauté, la république et l'empire - c'est le masque bien pensant de toute une société de classe que Maspero arrache page après page . C'est un vrai tombeau du déshonneur qu'il érige à la fois à l'esprit bien pensant impérial et au cynisme de ses épigones. C'est au nom du Bien, du Progrès, voire de la bonté chrétienne qu'on décime, qu'on enfume, qu'on coupe les têtes, tresse des colliers d'oreilles. Quitte à vivre de fugaces états d'âme pour garder l'illusion d'être un gentilhomme... Victor Hugo dans «Choses vues», rapporte en date du 16 octobre 1852 : «L'armée faite féroce par l'Algérie. Le général Le Flô me disait hier soir : "Dans les prises d'assaut, dans les razzias, il n'était pas rare de voir les soldats jeter par les fenêtres des enfants que d'autres soldats en bas recevaient sur la pointe de leurs baïonnettes. Ils arrachaient les boucles d'oreilles aux femmes et les oreilles avec, ils leur coupaient les doigts des pieds et des mains pour prendre leurs anneaux. Quand un Arabe était pris, tous les soldats devant lesquels il passait pour aller au supplice lui criaient en riant : cortar cabeza ! Le frère du général Marolles, officier de cavalerie, reçut un enfant sur la pointe de son sabre, Il en a du moins la réputation dans l'armée, et s'en est mal justifié." Atrocités du général Négrier. Colonel Péliissier : les Arabes fumés vifs. ». François Maspero n'est pas un inconnu pour les Algériens. Il fait partie de ces Français de l'honneur qui ne sont pas tus face à l'horreur coloniale et qui sont passés aux actes. Les Editions qui portaient son nom sont nées dans la grande tourmente de la guerre d'Algérie, en 1959.

Les classiques de l'anti-colonialisme lui doivent en grande partie leur parution. Tels, L'An V de la révolution algérienne en 1959 est l'un des premiers livres saisis suivis par Les damnés de la terre de Frantz Fanon, en 1961 avec une préface de Jean-Paul Sartre. Ratonnades à Paris de Paulette Péju rédigé dans l'urgence, accompagné de photos d'Elie Kagan après les manifesta-

tions d'Octobre 61 est l'un des premiers témoignages des victimes. Publication saisie immédiatement par la censure française ainsi que Nuremberg pour l'Algérie, réalisé par un collectif d'avocats du FLN. En 1961, aux éditions Maspero 12 livres sur 18 étaient consacrés à l'Algérie dont 7 censurés (In Maspero et la guerre d'Algérie par Jonis Clotilde). François Maspero abhorre la gloire. Dans un courrier il devait préciser :

«Entre 1959 et 1962 j'eus à affronter une quinzaine d'interdictions, soit en vertu des "pouvoirs spéciaux", soit en fonction d'inculpations - quatorze je crois - dont je fus l'objet : atteinte à la sûreté de l'Etat, injures envers l'armée, incitation de militaires à la désertion». Sans parler des menaces de mort et du plasticage de l'OAS. Or, cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie, comme l'indique les signataires de l'Appel : «Après la loi du 23 février 2005 sur la colonisation "positive", après les stèles de Marignane et d'ailleurs honorant la mémoire des membres de l'OAS, cette initiative relève, encore, de la falsification historique (...) De son vivant, le général Bigeard a toujours bénéficié de l'admiration des forces politiques les plus réactionnaires et de leur soutien actif». Olivier Le Cour Grandmaison dans «Point de vue, le négationnisme colonial», (Le Monde, 2 février 2005), fait observer : «Envers et contre toute vérité historique, ces représentants défendent le mythe d'une colonisation généreuse et civilisatrice conforme aux idéaux que la France est réputée avoir toujours défendus en cette terre algérienne. [...] Oubliés donc les centaines de milliers de morts, civils pour la plupart, tués par les colonnes infernales de Bugeaud et de ses successeurs entre 1840 et 1881, entraînant une dépopulation aussi brutale que spectaculaire au terme de laquelle près de 900 000 "indigènes" [...] disparurent. Oubliées les razzias meurtrières et systématiques, et les spoliations de masse destinées à offrir aux colons venus de métropole les meilleures terres. Oublié le code de l'indigénat, ce monument du racisme d'Etat, adopté le 28 juin 1881 par la IIIe République pour sanctionner, sur la base de critères raciaux et culturels, les "Arabes" soumis à une justice d'exception, expéditive et dérogoire enfin à tous les principes reconnus par les institutions et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Oubliés les massacres de Sétif et Guelma perpétrés, le 8 Mai 1945, par l'armée française [...] le jour même où le pays fêtait dans l'allégresse sa libération. Oubliés les 500 000 morts, les 3 000 disparus [...] et les milliers de torturés de la dernière guerre d'Algérie. [...] Singulière époque, étrange conception du "devoir de mémoire" qui se révèle partiel parce qu'il est partial, déterminé qu'il est par des préoccupations partisanses. [...] Extraordinaire persistance, enfin, de ce passé-présent qui, inlassablement, continue d'affecter notre actualité en y instillant le mensonge et la falsification mis au service de sordides considérations électoralistes et d'ambitions présidentielles.». Le vainqueur de Dien Biên Phu, le général Võ Nguyên Giáp, centenaire aujourd'hui, n'a-t-il pas dit à la salle Harcha à Alger en 1975 (après une nouvelle victoire-cette fois sur les Américains : «L'impérialisme est un mauvais élève, il ne retient pas les leçons de l'histoire.» Aujourd'hui, ce sont ses nostalgiques qui sont en manque de mémoire et de leçons de l'histoire.